

SYSTEME DES NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF)

République de Djibouti

2008 - 2012

Juin 2007



SOMMAIRE

I. Djibouti et le CSLP	4
II. Djibouti et les OMD	5
III. Djibouti et la Feuille de Route du Gouvernement 2005-2011	6
IV. Djibouti et l'Initiative Nationale du Développement Social (2007-2009) du V. Président de la République	8
VI. Avant Propos	9
VII. Engagement de l'Equipe de Pays	10
VIII. Liste des acronymes et abréviations	11
IX. Résumé analytique	12
Section I – Introduction	12
1.1 - Contexte du pays	16
1.2 - Processus de préparation de l'UNDAF	20
Section II – Orientations et Résultats de l'UNDAF	23
2.1- Les domaines de coopération	23
2.2- Priorités et objectifs nationaux de développement	25
2.3- Effets escomptés de l'UNDAF	26
2.4- Justification des choix	26
2.5- Effets et stratégies des programmes pays	29
2.6- Stratégies de coopération	31
Section III – Estimation des besoins de ressources	32
Section IV – Mécanismes de mise en œuvre	33
Section V – Suivi et évaluation	34
Annexes	35
Annexe 1- Matrice des résultats	35
Annexe 2- Indicateurs de suivi et données de base	41
Annexe 3- Calendrier de suivi évaluation du cycle UNDAF	49
Annexe 4- Répartition des ressources UNDAF par agence SNU	50
Annexe 5- Tableau comparatif des objectifs OMD et CSLP	59



I. Djibouti et le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

Dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), l'objectif du Gouvernement est d'atteindre ou de se rapprocher le plus des principaux objectifs de réduction de la pauvreté et de développement humain fixés par la Communauté internationale (Déclaration du Millénaire pour le Développement). **L'objectif central est de réduire le chômage.** L'enjeu majeur est de renforcer la compétitivité de l'économie et de créer les conditions d'une croissance forte et équitable.

La stratégie (CSLP) s'articule autour de quatre axes :

- I. Relancer la croissance économique et renforcer la compétitivité à travers un ensemble de mesures et de réformes structurelles dans le domaine macro-économique, dans l'environnement juridique des affaires, dans le domaine des entreprises publiques et dans le secteur des transports ;
- II. Promouvoir un développement progressif des ressources humaines, à travers la mise en œuvre de stratégies cohérentes dans les secteurs de l'éducation et de la santé, et à promouvoir le rôle de la femme, l'emploi et les activités génératrices de revenus dans l'environnement immédiat des pauvres et à protéger les couches vulnérables ;
- III. Susciter un développement local durable, améliorer l'accès à l'eau potable et aux services universels de base ;
- IV. Promouvoir une bonne gouvernance à travers le renforcement de la démocratie, la décentralisation, la gestion transparente des ressources publiques et l'amélioration de leur efficacité.

Les objectifs qualitatifs à long terme de la stratégie :

- I. éliminer la pauvreté extrême ;
- II. donner à chaque djiboutien l'accès à l'instruction et à la santé de base ;
- III. éradiquer l'analphabétisme ;
- IV. éliminer les disparités entre filles et garçons et entre catégories sociales dans l'accès aux infrastructures et aux services sociaux essentiels.

Les objectifs à l'horizon 2006

- I. porter le taux de croissance moyen du PIB à 4,6% ;
- II. ramener l'incidence de l'extrême pauvreté à 40% ;
- III. de porter le taux de scolarisation brut à 73% ;
- IV. de ramener le taux de mortalité infantile à 90 pour mille et le taux de mortalité infanto-juvénile à 110 pour mille ;
- V. stabiliser le taux de prévalence du VIH autour de 3%.

Les objectifs à l'horizon 2015

- I. porter le taux de croissance du revenu moyen par tête à 4% ;
- II. ramener l'incidence de pauvreté extrême à moins de 10% et l'incidence de pauvreté relative à moins de 30% ;
- III. atteindre la scolarisation universelle et éliminer les disparités dans l'accès à l'éducation ;
- IV. réduire le taux de mortalité infantile à 50 pour mille et le taux de mortalité infanto-juvénile à 80 pour mille
- V. ramener le taux de mortalité maternelle à 350 pour 100.000

(Source : Document Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté – Janvier 2004)

II. Djibouti et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Objectifs et Cibles ⁽¹⁾	Situation 2002	Situation 2006	Objectifs ⁽²⁾ 2012	Objectifs ⁽³⁾ 2015
Eliminer la pauvreté extrême (OMD 1)				
Réduire de moitié l'extrême pauvreté	42%		20%	10%
Réduire de moitié la proportion des enfants ayant une insuffisance pondérale	ND	28,6%	15%	10%
Assurer une éducation primaire pour tous (OMD 2)				
Taux net de scolarisation dans le primaire	41,1%	55,3%	93%	100%
Taux d'alphabétisation de 15-24 ans	27%	42,5%	65%	95%
Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD 3)				
Ratio filles/garçons dans le primaire	0,76	0,98	1	1
Ratio filles/garçons dans le secondaire	0,61	0,66	0,81	1
Taux d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans	ND	47,5%	60%	80%
Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans (OMD 4)				
Réduire de 2/3 le taux de mortalité infantile	103,1	67	55	50 pour mille
Réduire le taux de mortalité infanto-juvénile	124,4	94	85	80 pour mille
Améliorer la santé maternelle (OMD 5)				
Réduire de ¾ le taux de mortalité maternelle	546 pour cent mille	ND	400 pour cent mille	350 pour cent mille
Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies (OMD 6)				
Stopper la propagation du VIH et commencer à inverser la tendance actuelle	2,9%	2,9%	2,5%	2,3%
Maîtriser le paludisme et d'autres maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	ND	7360 cas	4000 cas	2000 cas
Assurer un environnement durable (OMD 7)				
Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau potable	84% (ont accès à l'eau)	95,6% (ont accès à l'eau)	98% (ont accès à l'eau)	100% (ont accès à l'eau)
Permettre à la population d'avoir accès à un meilleur système d'assainissement	25% (ont accès à un meilleur système)	65,9% (ont accès à un meilleur système)	85% (ont accès à un meilleur système)	100% (ont accès à un meilleur système)
Améliorer sensiblement la vie des habitants des taudis	65% (Vivent dans des taudis)	ND	20% (Vivent dans des taudis)	10% (Vivent dans des taudis)
Mettre en place un partenariat mondial pour le développement (OMD 8)				
Permettre aux jeunes de trouver un travail décent et utile	50% (taux de chômage)	ND	30%	25%

(Source : EDAM-IS / EDSF PAPFAM-2002 ; EDIM 2006 ; Annuaire éducation 2006)

(1) Il s'agit des cibles et indicateurs OMD que le Gouvernement djiboutien projettent d'atteindre en priorité au regard du CSLP

(2) Ces taux sont donnés à titre indicatif. Il s'agit des estimations qui se basent sur les évolutions constatées durant les cinq dernières années 2002-2006, mais également sur les contributions qui seront apportées dans le cadre du présent UNDAF jusqu'en 2012.

(3) Ces taux sont donnés à titre prévisionnel à atteindre à l'horizon 2015 compte du CSLP

N.B : Il est bien entendu que les OMD visent les réductions de différents taux en partant des données de l'année 1990.

III. Djibouti et la Feuille de Route du Gouvernement 2005 – 2011

- La **modernisation de l'administration**, de ses méthodes et procédures avec comme principe directeur **l'obligation de rendre compte**...par la discipline budgétaire, l'équilibre des comptes de l'Etat, la maîtrise des dépenses, l'efficacité et la **transparence dans la gestion des finances publiques**...la gestion rationnelle des ressources humaines...
- La mise en place effective de **la décentralisation**...une **valorisation des capacités et du rôle économique des régions**...
- Le renforcement du système judiciaire...le développement du dialogue social pour que la démocratie politique progresse au même rythme que la démocratie sociale...
- L'application d'une **politique macro-économique** judicieuse en rapport avec nos partenaires financiers et en référence au **cadre stratégique de lutte contre la pauvreté**...
- Une politique de **protection et d'émancipation de la famille** et l'amélioration des conditions de vie des familles...**la participation active des femmes** et leur responsabilité accrue à la gestion des affaires publiques avec un large accès à l'éducation, aux différentes filières de formation, à un meilleur accès aux opportunités économiques...
- La poursuite et **l'accroissement des investissements** publics en faveur de **l'éducation** et de la **formation professionnelle**...
- L'établissement d'un **partenariat** entre le **secteur privé et le secteur public**...la consolidation, au sein d'un partenariat dynamique, des associations de la **société civile**...
- La réalisation des conditions d'envergure pour une **jeunesse responsable et engagée** sur tous les chantiers du développement économique, social et culturel du pays...**le renforcement des programmes de formation des jeunes** et la **création massive d'emplois durables** avec comme point de mire l'emploi des jeunes...
- L'exécution d'une politique de **santé élargie à tous les citoyens**, l'accès aux soins et aux médicaments, l'intensification de la lutte contre les maladies endémiques et épidémiques, la promotion de la santé de la mère et de l'enfant...
- La réalisation des conditions pour la mise en place d'une **protection sociale universelle**...

- L'amélioration sensible du **cadre de vie** des djiboutiens, **la promotion d'un habitat, l'accès au logement**, la gestion de la croissance urbaine, le développement d'un réflexe de **propreté** et d'**hygiène individuelle et collective** chez tous les djiboutiens de tous âges et de toutes conditions socioéconomiques...
- La consolidation, face à la mondialisation, de **l'intégration économique** d'abord à l'échelle sous-régionale (IGAD, COMESA), du grand marché arabe puis à l'échelle du continent...
- La poursuite du **développement de la coopération avec les pays et les organisations** offrant les potentiels d'appuis, d'investissements et du commerce sûr pour le pays et **la poursuite d'une coopération stratégique avec les partenaires...**
- Le renforcement de la **sécurité des personnes** et des biens et de la sécurité routière...
- La mise en place d'un dispositif de **couverture sécuritaire du territoire** plus adapté, d'alerte susceptible de répondre dans des **situations d'urgence...**
- Le renforcement des moyens de **la protection civile face aux risques de catastrophes** et en matière **d'assistance humanitaire aux populations...**
- Le **renforcement des capacités de production énergétiques** grâce à l'exploitation des énergies géothermique, éolienne et l'interconnexion du réseau électrique national avec l'Ethiopie...
- La mise en œuvre d'une **politique de l'eau** et du **développement rural...**le dessalement de l'eau de mer pour augmenter l'approvisionnement en eau potable...le renforcement et **la promotion de la production agricole, de l'élevage et des produits de la mer...**
- L'impulsion d'une politique de **communication** gouvernementale forte... »

(Extrait de la Feuille de Route du Gouvernement 2005-2011)

IV. Djibouti et l'Initiative Nationale du Développement Social (INDS) du Président de la République

Constat

- Les services sociaux de base ne répondent pas suffisamment aux besoins de la population.
- De larges franges de la population djiboutienne et des zones entières du territoire national vivent dans des conditions difficiles et parfois dans une situation de pauvreté et de marginalisation...

Projet

Projet lancé pour les 3 années à venir et placé sous le signe de la « *citoyenneté réelle et agissante* »

Les trois axes de l'initiative

- 1- Promouvoir l'accessibilité aux services sociaux de base par le renforcement des politiques sociales en matière d'éducation, de santé, d'énergie et de logement. Favoriser le développement des infrastructures routières, culturelles et sportives ;
- 2- Restructurer l'appareil productif national afin de créer l'emploi nécessaire et suffisant pour éradiquer la pauvreté et réduire le chômage, notamment des jeunes ;
- 3- Apporter une assistance aux personnes en grande vulnérabilité pour leur permettre de subvenir à leurs besoins et de sortir de l'isolement en s'intégrant dignement dans la société.

Les Objectifs prioritaires

- Le premier objectif de la première étape du projet consiste à améliorer le niveau social des localités les plus pauvres du monde rural, des quartiers pauvres en milieux urbains et périurbains où sévissent les manifestations les plus alarmantes de l'exclusion sociale, du chômage, de la délinquance et de la misère.
- Ensuite le projet doit progressivement permettre la création et le renforcement des structures d'accueil existant tant en qualité qu'en capacité pour venir en aide aux personnes en situation de détresse sociale, tels les enfants abandonnés, les femmes démunies, sans soutien et sans abri, les vieillards et les orphelins livrés à eux-mêmes...

(Extrait du projet INDS du Président de la République, présenté en Conseil des Ministres le mardi 09 janvier 2007 et publié dans le journal La Nation)

V. Avant Propos

Ce deuxième Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la République de Djibouti (UNDAF) pour la période 2008-2012 s'inscrit dans le cadre de la Réforme des Nations Unies dans le but de garantir une plus grande synergie et complémentarité des interventions des agences, fonds et programmes du Système des Nations Unies sur le terrain et accroître l'effet multiplicateur de leur contribution au développement du pays.

Il constitue ainsi une réponse commune du Système des Nations Unies aux problèmes de développement identifiés à travers plusieurs analyses communes de situation, dont celles menées dans le cadre du suivi des progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2003 et 2005 et celles effectuées dans le cadre du Bilan Commun de Pays ou CCA établi en septembre 2006.

Il constitue également le cadre de planification des activités de développement du Système des Nations Unies et comprend un ensemble logique de résultats et stratégies communes de coopération, ainsi qu'un mécanisme commun de suivi-évaluation et un cadre estimatif de besoins en ressources pragmatiques.

Le défi commun pour le Gouvernement de la République de Djibouti et l'Equipe de pays des Nations Unies sera d'améliorer la tendance afin que des progrès significatifs soient réalisés en vue d'approcher les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015.

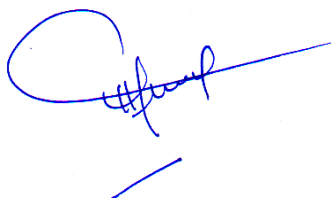
Sur la base des priorités nationales reflétées dans le CSLP et l'INDS, et en se référant aux leçons et enseignements tirés de la mise en œuvre de l'UNDAF précédent (2003-2007), le Système des Nations Unies, pour la période 2008-2012, articulera ses interventions autour de trois axes : i) le soutien au développement local pour l'amélioration des conditions de vie des populations les plus défavorisées ; ii) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base de qualité notamment en direction des populations vulnérables ; iii) le renforcement de la gouvernance et du partenariat dans le respect des droits humains.

A cet effet, le Système des Nations Unies s'attachera à mettre en œuvre des stratégies visant au renforcement des capacités nationales afin d'assurer une appropriation efficiente du processus de développement. L'élaboration du présent document de l'UNDAF, auquel les cadres nationaux et le Gouvernement ont apporté une importante contribution, représente déjà un pas en avant dans cette direction.

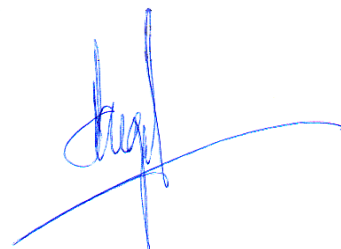
La mise en œuvre de l'UNDAF 2008-2012 s'effectuera dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté (CSLP), y compris l'INDS, auxquels tous les partenaires au développement du pays apporteront leur contribution.

A cet égard, le Système des Nations Unies confirme son engagement à rester à l'écoute du Gouvernement et à adapter, le cas échéant, le cadre de ses interventions.

Madame Hawa Ahmed Houssein
**Ministre Déléguée aux Affaires étrangères,
Coopération Internationale**



Monsieur Sunil Saïgal
**Coordonnateur Résident Chargée de la
des Activités Opérationnelles du
Système des Nations Unies**



VI. Engagement de l'Equipe de Pays

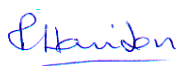
La République de Djibouti s'est engagée avec conviction dans un processus de développement tendant à renforcer la paix, la sécurité et la prospérité au bénéfice de tous ses citoyens, égaux en droits et en devoirs. Elle situe ses orientations politiques actuelles et les perspectives de son avenir économique et social dans l'esprit des Conférences, Sommets et instruments des Nations Unies relatifs aux Droits humains, ainsi que dans celui de la Déclaration du Millénaire et des huit objectifs de développement qui s'y rattachent et auxquels elle souscrit pleinement.

Aussi, nous soussignés, Représentants des Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies constituant l'Equipe de pays, nous nous engageons à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités nationales en faveur de la lutte contre la pauvreté dont l'initiative nationale du développement social lancé par le Président de la République en janvier 2007, afin d'obtenir des résultats tangibles en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population djiboutienne.

En nous appuyant sur un leadership national et un partenariat étendu à la société civile et autres acteurs du développement, nous nous engageons également, dans le respect du mandat de chacune des organisations que nous représentons, à mettre en œuvre le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement pour la République de Djibouti en collaboration avec les autres partenaires du développement, dans les trois domaines suivants :

- 1- Le soutien au développement local
- 2- L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base de qualité
- 3- Le renforcement de la gouvernance et du partenariat

M. Ali Haribou Représentant Résident
de la **FAO**



M. Aloys Kamuragiye Représentant
Résident de l'**UNICEF**



M. Benoit Thiry Représentant
Résident du **PAM**



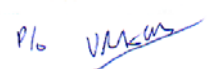
M. Shana Kaninda Représentant
Résident a.i. de l'**UNHCR**



M. Nureldin Satti Représentant de
l'**UNESCO**



Mr. Mostapha Tyane
Représentant Résident de l'**OMS**



M. Mathieu Ciowela
Représentant Résident Adjoint du
PNUD



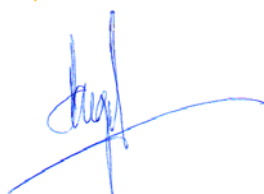
Mme. Aïcha Ibrahim Djama
Représentant Assistant - **UNFPA**



M. Renato Fornacaldo
Représentant Non résident de
l'**ONUDI - Djibouti**



M. Sunil Saïgal
Coordonnateur Résident des
Activités Opérationnelles du
Système des **Nations Unies**



VII. Liste des Acronymes et abréviations

AEPA :	Adduction d'Eau Potable Améliorée
AGR :	Activités génératrices de revenus
APD :	Aide publique au développement
ARV :	Anti RétroViraux (VIH/SIDA)
BAD :	Banque Africaine de Développement
BDN :	Besoins de Développement National
BED :	Besoins Essentiels de Développement
BID :	Banque Islamique de Développement
CCA :	Common Country Assesement (Bilan Commun de Pays)
CSLP :	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DISED :	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques
EDAM :	Enquête Djiboutienne Auprès des ménages
EDSF :	Enquête Santé de la Famille
EDIM :	Enquête Djiboutienne à Indicateurs Multiples
FADES :	Fonds Arabe de Développement Economique et Social
FAO :	Food and Agriculture Organisation (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FIDA :	Fonds International de Développement Agricole
FMI :	Fonds Monétaire International
FNUAP :	Fonds des Nations Unies pour la Population
FRPC :	Facilité de Réduction de la Pauvreté et Croissance
FSD :	Fonds Social de Développement
GPE :	Groupe de partenaires de l'éducation
GPS :	Groupe des partenaires de la santé
HACT :	Harmonised Approach for Cash Transfer
HCR :	Haut Commissariat des Réfugiés
IDA :	Aide Internationale au Développement (Banque Mondiale)
INDS :	Initiative Nationale du Développement Social
IST :	Infection Sexuellement Transmissible
MGF :	Mutilations Génitales Féminines
MPF :	Ministère de la Promotion de la Femme
MSR :	Maternité Sans Risque
OEV :	Orphelins et Enfants Vulnérables
OIT :	Organisation Internationale du Travail
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONUDI :	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA :	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PANA :	Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques
PEV :	Programme élargi de vaccination
PCIME :	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
PNDIPED :	Politique Nationale de Développement Intégral de Petite Enfance Djiboutienne
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTPE :	Prévention Transmission Parent Enfant
PVIH :	Personnes vivant avec le VIH/SIDA
SNU :	Système des Nations Unies
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VIII. Résumé analytique

La République de Djibouti est engagée dans un vaste programme de réformes structurelles politiques, sociales et économiques dont l'objectif primordial vise la lutte contre la pauvreté dans la perspective d'un développement humain durable. Les réformes institutionnelles visent à consolider l'Etat de droit, à renforcer la participation de tous les citoyens aux politiques et processus de développement et à poursuivre, dans une optique d'équité et d'égalité, la réduction des disparités qui persistent selon les milieux et les régions. Les réformes économiques et financières ont pour objectifs de renforcer la compétitivité de l'économie et de créer les conditions d'une croissance forte et équitable.

Le présent Plan Cadre des Nations Unies pour la Coopération au Développement (UNDAF) constitue le cadre de référence des activités du Système des Nations Unies en République de Djibouti pour la période 2008-2012. Il est le fruit d'un processus participatif entre le Gouvernement, la société civile et les agences, fonds et programmes des NU résidant à Djibouti. Il se fonde sur une appréhension partagée de la situation du pays et repose sur les orientations politiques du Gouvernement dont l'initiative nationale du développement social (INDS) lancée par le Président de la République en janvier 2007 pour les trois années à venir. Il s'intègre dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et s'inscrit dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il vise le progrès du développement basé sur les droits humains et les composants transversaux dont le genre et l'environnement. Il est l'expression claire, cohérente et coordonnée de l'aide des Nations Unies pour le développement en faveur de la République de Djibouti. Il est enfin l'expression des conditions beaucoup plus favorables à la collaboration entre les agences, fonds et programmes des NU et les partenaires au développement.

Partant de l'analyse du Bilan Commun de Pays (CCA) établi en septembre 2006, le présent UNDAF définit trois domaines de coopération qui ont été identifiés conjointement et dont les effets ou résultats respectifs attendus de la Coopération entre le SNU et la République de Djibouti sur la période 2008-2012 se présentent comme suit :



1- Développement local
<p><i>Résultat 1 : D'ici à 2012, les communautés de base les plus défavorisées sont davantage engagées dans le processus d'amélioration de leurs conditions de vie.</i></p> <p><i>Nombre de programmes pays : 3</i></p> <p><i>Nombre de produits : 12</i></p>
2- Services sociaux de base
<p><i>Résultat 2 : D'ici à 2012, les populations vulnérables ont un meilleur accès et utilisent des services sociaux de base de qualité dans l'ensemble du pays.</i></p> <p><i>Nombre de programmes pays : 3</i></p> <p><i>Nombre de produits : 15</i></p>
3- Gouvernance et partenariat
<p><i>Résultat 3 : D'ici à 2012, tous les acteurs élaborent et mettent en œuvre de manière participative et transparente des politiques de développement.</i></p> <p><i>Nombre de programmes pays : 3</i></p> <p><i>Nombre de produits : 10</i></p>

Le choix de ces domaines de coopération de l'UNDAF repose également sur l'avantage comparatif collectif du SNU et sur la valeur ajoutée potentielle des Nations Unies pour la réalisation des OMD. Le SNU aura une responsabilité collective vis à vis de ces résultats et devra œuvrer pour l'obtention de progrès mesurables avec le Gouvernement et les autres partenaires au développement.

Les 3 résultats ou effets UNDAF ont été déclinés en 9 programmes ou effets pays (soit 3 effets programmes par effet UNDAF), ce qui a permis le positionnement des agences résidentes du SNU à Djibouti à travers 37 produits de programmes pays.

Pour atteindre le résultat 1,

le SNU contribuera à la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi qu'à celles de la gestion de leur environnement. Il visera le renforcement des capacités des communautés de base les plus défavorisées afin de leur permettre d'identifier et mettre en œuvre des projets répondant à leurs besoins prioritaires et de pouvoir assurer la sécurité alimentaire tout en les préparant à faire face aux catastrophes naturelles, aux effets néfastes de la sécheresse en particulier. Le SNU contribuera également à la définition d'une politique nationale de la jeunesse afin d'aider les adolescents et les jeunes défavorisés à avoir accès à des services d'éducation, de formation, de santé et de prévention adaptés à leurs besoins leur permettant de pouvoir s'insérer dans la vie socioprofessionnelle. Afin de contribuer à l'égalité du genre et le renforcement des femmes, le SNU s'efforcera à réduire les inégalités entre hommes et femmes au niveau de différents rôles qu'ils jouent dans les domaines économiques et sociales. Il appuiera de même les organismes de micro finance dans la mobilisation des ressources, la planification et la gestion des AGR, ainsi que dans la formation et le suivi des bénéficiaires de micro crédit pour permettre à davantage de personnes parmi les plus défavorisées de voir leur revenu augmenté.

Pour atteindre le résultat 2,

le SNU contribuera à l'amélioration d'un accès de qualité à une hygiène, une santé, une éducation, une alimentation, un approvisionnement en eau potable et un système d'assainissement décent en faveur des populations vulnérables en général, des femmes et enfants en particulier. Il contribuera au développement de services de santé, de prévention et de prise en charge des maladies transmissibles en général et des IST/SIDA en particulier, dont l'amélioration nutritionnelle des PVVIH, ainsi qu'au développement et la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la malnutrition, maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire. Le SNU contribuera également au renforcement des capacités d'accueil, à l'amélioration de l'environnement scolaire, à la réduction des déperditions scolaires, au développement de l'éducation préscolaire et des stratégies d'école alternative. Le SNU contribuera aussi à l'identification et à la mise en œuvre des stratégies et projets en matière de l'eau et de l'assainissement pour permettre aux populations rurales (hommes/ femmes) d'avoir un meilleur accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et d'adopter de meilleures pratiques d'hygiène et de santé.

Pour atteindre le résultat 3.

le SNU contribuera au renforcement des capacités nationales et locales (pouvoirs publics, juridictions, organes de contrôle, secteur privé, société civile) pour la formulation des politiques de développement et l'appui à leurs mécanismes de suivi et d'évaluation, ainsi qu'à celles relatives à la prévention et la gestion des catastrophes naturelles. Le SNU appuiera également le processus de coordination, de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, dont plus spécifiquement la réduction des contraintes pour les femmes marginalisées, et contribuera au renforcement des capacités nationales dans la gestion et la coordination de l'aide au développement. Le renforcement des capacités nationales en matière de collecte, d'analyse, de gestion et de diffusion des données socioéconomiques sera une stratégie centrale pour renseigner les indicateurs du suivi évaluation dans le contexte de la gestion axée sur les résultats. En cas opportun, les efforts seront faits pour désagréger le système de suivi et d'évaluation par sexe et par couche d'âge. Le SNU contribuera aussi au renforcement des mécanismes nationaux de contrôle de l'application des conventions internationales liées aux droits humains afin de permettre aux titulaires des droits – communautés vulnérables en général, femmes et enfants en particulier – de connaître leurs droits et d'avoir accès à des services de protection adéquats.

Par ailleurs, certaines interventions de l'UNDAF seront concentrées dans des zones spécifiques sélectionnées sur la base de critères communs. Ces programmes seront conjoints et/ou concertés pour faciliter la coordination en vue d'une plus grande efficacité et un meilleur impact des programmes.

La contribution des NU visera essentiellement à appuyer le renforcement des capacités nationales, au travers d'activités de formation, de sensibilisation et de mobilisation, et par la mise à disposition de ressources techniques et d'expertise de haut niveau. Les stratégies de renforcement des capacités, de développement des compétences, de partenariat, de communication et de promotion du genre seront intégrées de manière adaptée au sein de chaque domaine de coopération. Pour atteindre les objectifs fixés, le SNU développera des partenariats étroits avec les institutions nationales et locales ainsi qu'avec les ONGs et associations de la société civile.

La coordination générale de la mise en œuvre de l'UNDAF s'inscrira dans le cadre des dispositifs existants dans le pays en matière de coopération au développement. Les interventions du SNU s'appuyant sur des engagements communs avec le Gouvernement feront l'objet d'un suivi des progrès réalisés.

L'estimation globale nécessaire à la mise en œuvre de l'UNDAF incluant les ressources externes à mobiliser auprès des partenaires traditionnels et autres nouveaux partenaires au développement de Djibouti s'élève à hauteur de 60.875.900 \$ dont 11.850.000 \$ (soit 19,47%) à titre de ressources ordinaires propres des agences, fonds et programmes du SNU résidents à Djibouti et 49.025.900 \$ (soit 80,53%) qui resteront à mobiliser. (Annexe 4). Une stratégie de mobilisation efficace auprès des partenaires au développement bi et multilatéraux traditionnels et nouveaux – à rechercher – constituera un facteur majeur de la réussite de l'UNDAF.

Section 1 – Introduction

1.1- Contexte du pays



La République de Djibouti, pays situé dans la Corne de l'Afrique, à l'entrée sud de la Mer Rouge couvre une superficie de 23.200 km² avec 372 km de côtes et a une population de 632.000 habitants dont plus de 80% concentrés en milieu urbain avec près de 65% à Djibouti ville. Le taux d'accroissement de la population est d'environ 2,8% par an. La population se caractérise par sa jeunesse, les jeunes de moins de 15 ans forment près de 40% de la population. Le pays partage ses frontières avec l'Erythrée, l'Ethiopie et la Somalie et se classé 150^{ème} sur un total de 177 pays avec un IDH de 0,495 en 2005 et un PIB/tête estimé à 850\$US). Djibouti a enregistré au cours des années 90 une croissance économique négative en raison d'une période d'instabilité politique et de chocs exogènes majeurs. Cette situation a largement contribué à la paupérisation grandissante de la population djiboutienne en général, et des populations les plus vulnérables (femmes, enfants, ruraux, réfugiés et déplacés) en particulier. Près de 42% de la population vit dans la pauvreté absolue dont une majorité de femmes.

Pour inverser la tendance et mettre en place les conditions d'une croissance forte et durable, les pouvoirs publics ont adopté un **cadre stratégique de lutte contre la pauvreté** (CSLP) en 2004 auquel s'est venu greffer en janvier 2007 l'initiative nationale du développement social du Président de la République (INDS).

Les actions du CSLP mises en œuvre à ce jour ont été financées sur les ressources du budget national. Peu de financements extérieurs ont pu être mobilisés à cause du retard dans la conclusion d'une seconde facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance avec le FMI qui conditionne les engagements financiers de la plupart des partenaires au développement.

Avec un accroissement démographique se situant en moyenne à 2,8% par an, le niveau actuel de la croissance économique reste insuffisant pour opérer une réduction substantielle de la pauvreté et de la faim. Le pays est par ailleurs soumis à d'importants risques et catastrophes tels que la sécheresse, les inondations et crues, la désertification, les épidémies, le tremblement de terre et les problèmes d'insécurité alimentaire. Sa situation géographique influence par ailleurs un nombre important de flux migratoires.

Au niveau des **enjeux environnementaux**, la situation est particulièrement critique à cause des rigueurs du climat, de la forte pression démographique et afflux des populations des réfugiés et personnes déplacées, et surtout de la faiblesse des ressources naturelles (le secteur primaire incluant l'agriculture, l'élevage et la pêche contribue pour environ 5% au PIB ; les activités se limitent essentiellement à la production maraîchère occupant 1.000 ha sur une surface cultivable de 10.000 ha, à l'élevage pastorale de type extensif à 90% et à une pêche artisanale qui se limite au marché local, malgré un potentiel estimé à près de 33.000 tonnes).

A noter par ailleurs qu'une étude sur la vulnérabilité et l'adaptation aux **changements climatiques** réalisée en 2001 montre que la diversité biologique terrestre sera très vulnérable aux changements, mais les impacts varieront énormément suivant les régions et selon le degré actuel de dégradation des écosystèmes terrestres. Les zones les plus touchées seront celles qui sont déjà fragilisées par d'autres facteurs généralement d'ordre anthropique. Des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, basées sur les principes de prévention utilisant les données obtenues par satellites (télédétection, évaluation de la biomasse potentielle, prévision des saisons sèches etc.) seraient largement bénéfiques aux populations nomades qui vivent essentiellement des produits d'élevage.

L'approvisionnement en eau, assuré à plus de 95% par les eaux souterraines, est singulièrement difficile en milieu rural et les centres urbains. La surexploitation des nappes aquifères, conjuguée à la pollution et à la maintenance défailante des réseaux, conduit à la dégradation de la qualité de l'eau. Le problème de l'assainissement constitue une menace majeure pour la population djiboutienne. L'insalubrité, aggravée par des équipements d'assainissement défectueux, engendre une détérioration du cadre de vie notamment en milieu urbain où il y a une progression constante des populations (3% par an) qui habitent dans des taudis et génèrent la prolifération des occupations illicites et précaires.

En matière de **santé**, de nombreuses actions ont été entreprises par les autorités, ce qui a contribué à la réduction de la mortalité maternelle (546 pour mille) et la mortalité infantile (67 pour mille) et infanto-juvénile (94 pour mille) en 2006. Par ailleurs, on estime à 9.000 le nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA et le taux de prévalence du VIH est de 2,9% en 2006 en faveur d'une épidémie stable. Toutefois, les risques encourus par les femmes de 15 ans et plus (MGF, grossesses précoces, avortements à risques, morbidité due aux fistules, malnutrition, anémies, violence et les IST/SIDA) demeurent importants. Les adolescents et les jeunes qui constituent la majorité et la force future du pays sont, de même, victimes d'une vulnérabilité grandissante liée à la pauvreté, le chômage, l'analphabétisme, l'abandon scolaire, les IST/SIDA, la violence, le tabac, les grossesses et les avortements et autres fléaux.

Dans le domaine de **l'éducation**, en dépit des progrès réalisés, (taux net de scolarisation primaire 55,3%) près de 45% des enfants, dont une majorité de filles, ne sont pas scolarisés, en zones rurales en particulier, et plus de 20% des élèves inscrits n'achèvent pas le cycle d'études primaires. Le système éducatif reste confronté aux problèmes d'accès, de qualité et de l'analphabétisme des jeunes de 15 ans et plus dont la prévalence reste plus élevée chez les femmes (52,5%) que chez les hommes (34,1%). Les enfants issus des groupes vulnérables et à besoins éducatifs spéciaux ne sont pas scolarisés ; quant aux enfants des réfugiés, ils sont entièrement pris en charge par le HCR.

En ce qui concerne l'autonomisation des femmes, les cinq dernières années l'avancement des femmes a bénéficié d'un élan politique certain avec la création d'un Ministère de la Promotion de la femme, du bien-être familial et des affaires sociales, et l'adoption en 2002 d'un Code de la famille en faveur de la sauvegarde de l'unité, de l'entente de la famille et de la protection des enfants, ainsi que la loi instituant le système de quota dans les fonctions électives et dans l'administration de l'Etat (représentation proportionnelle de l'un ou de l'autre sexe d'au moins 10%). A noter que le Code de la famille ne laisse personne indifférent. C'est l'unité structurante de la société djiboutienne. Il repose sur la tradition mais insuffle une dose de modernité à la société prouvant que la famille est une cellule sociale qui doit s'adapter aux mutations socioéconomiques de son temps. Le pays a par ailleurs ratifié la Convention relative à l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW), ainsi que le protocole de Maputo relative aux droits des femmes et a participé à tous les sommets et conférences internationales relatives aux femmes dont le sommet de Beijing. Mais cette avancée n'a permis qu'une intégration timide de la femme au processus du développement car l'inégalité entre l'homme et la femme reste toujours un défi majeur à relever. Les disparités du genre - observées dans les domaines de l'éducation et alphabétisation, la vie économique et la prise de décision - persistent encore à cause de la pauvreté, l'ignorance, l'analphabétisme et le poids de la tradition, de la religion et de la pression sociale. L'impact du projet visant à favoriser le développement de la micro-finance comme moyen de promotion économique et social de la femme se fait attendre.

Dans le domaine de la gouvernance de nombreuses réformes ont été mises en œuvre mais les résultats et l'impact attendus n'ont pas été entièrement atteints.

La société civile éprouve de grandes difficultés à jouer le rôle de catalyseur à cause notamment d'un cadre juridique jugé inadapté et des faiblesses structurelles significatives.

En matière de **gouvernance judiciaire**, le renforcement de l'état de droit et l'amélioration de la sécurité juridique et judiciaire au service du citoyen serait susceptible de rehausser le crédit de la justice et partant de favoriser le développement économique du pays.

La gouvernance administrative se caractérise par une certaine lourdeur dans le fonctionnement et par des faiblesses structurelles.

Quant à **la gouvernance locale**, suite à l'organisation en 2006 des premières élections régionales pour promouvoir la décentralisation, elle évolue dans le sens positif du terme.

Sur le plan de **la gouvernance économique**, les finances publiques djiboutiennes ont connu d'importants déséquilibres macroéconomiques durant la période 1990-95. Pour remettre le pays sur la voie d'une croissance économique durable, les autorités djiboutiennes se sont engagées avec le concours du F.M.I. et de la Banque Mondiale dans une politique de réformes structurelles qui ont commencé à porter les fruits : la relance de la croissance est aujourd'hui au rendez-vous. Les investissements massifs dans le domaine de la construction de la plateforme augurent une croissance forte et soutenable.

Cependant, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la compétitivité à moyen terme constituent des défis majeurs à relever.

En ce qui concerne **le partenariat**, les partenaires au développement ont inscrit leur action dans l'accompagnement des politiques sectorielles volontaristes mises en œuvre par les autorités et ont su répondre aux situations d'urgences. Néanmoins, le concept même et les contours du partenariat mondial, ainsi que la manière dont il sera mis en œuvre, restent encore imprécis au niveau national où les mécanismes antérieurs continuent de prévaloir.

En conclusion, les différents problèmes analysés font ressortir un grand nombre de droits humains non réalisés dû aux faibles capacités aussi bien des titulaires de droits que des détenteurs d'obligations. Face à la multiplicité des problèmes auxquels fait face la République de Djibouti, le processus de préparation de l'UNDAF a permis au Système des Nations Unies de procéder aux choix des axes stratégiques d'interventions dans lesquels il dispose d'avantages comparatifs lui permettant de contribuer efficacement au développement économique et social du pays sur la période 2008-2012.

1.2- Processus de préparation de l'UNDAF

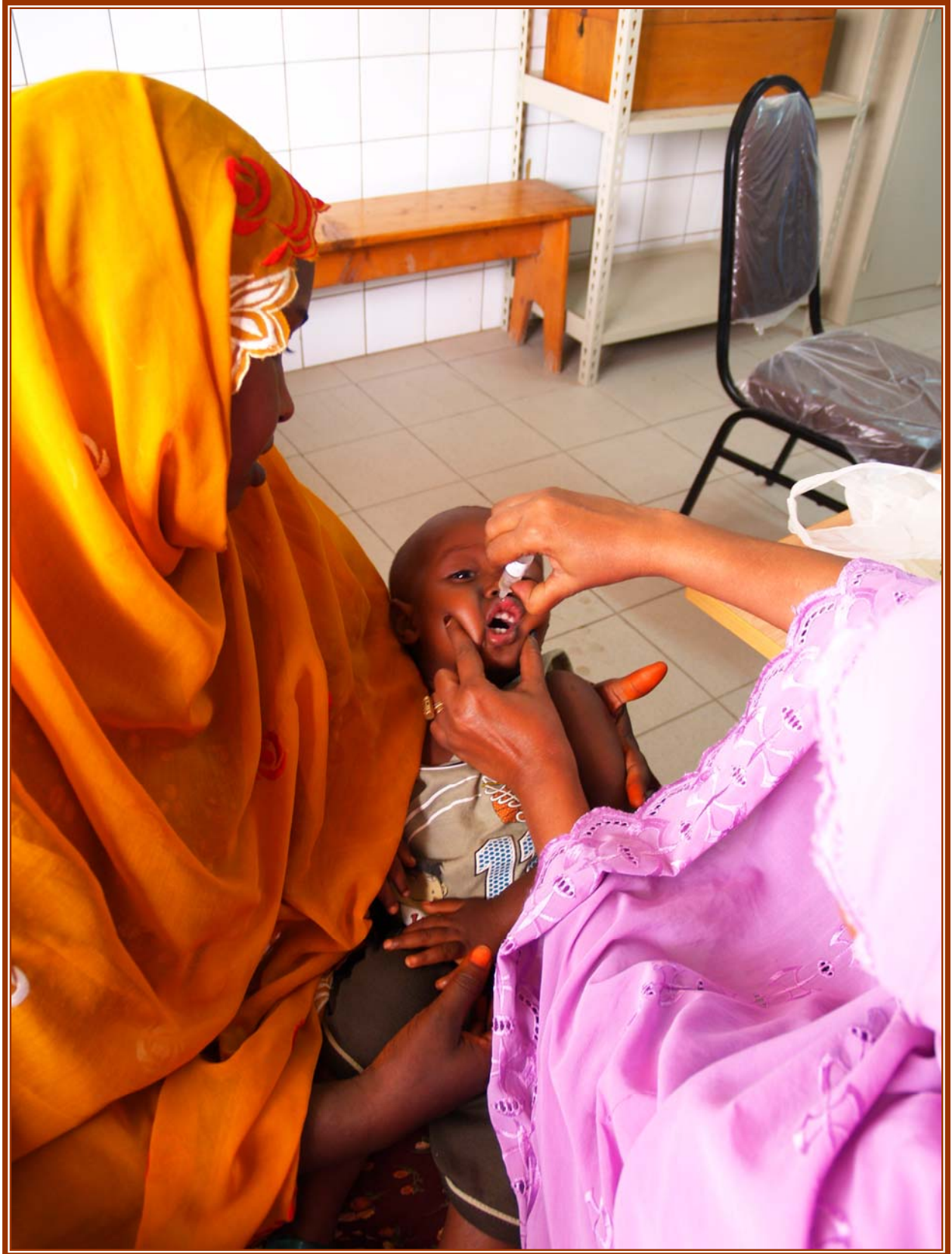


Les principales étapes qui ont conduit à la préparation de l'UNDAF/2008-2012 sont les suivantes :

- a. **La Retraite de l'Equipe de pays** du Système des Nations Unies : elle s'est tenue début décembre 2006 à Djibouti pour la préparation du cycle de programmation 2008-2012 sur la base du Bilan Commun de Pays (CCA) établi en septembre 2006 : elle a permis à l'Equipe de pays de valider l'analyse de situation et les problèmes prioritaires auxquels le pays doit s'attaquer dans une perspective de développement humain durable.

- b. **La Session d'orientation relative à la gestion axée sur les résultats** : elle a eu lieu le 3 décembre 2006. Lancée conjointement par Madame la Ministre Déléguée aux Affaires étrangères chargée de la Coopération internationale et Monsieur le Coordonnateur Résident du SNU à Djibouti, cette session a permis aux hauts cadres de l'Etat ainsi qu'aux représentants de la société civile, des partenaires au développement et des agences, fonds et programmes des Nations Unies de saisir et comprendre les concepts de base de la gestion axée sur les résultats (planification stratégique, intrants, activités, produits, effets, impact, chaîne des résultats, indicateurs, risques et hypothèses) dans le but d'élaborer la matrice des résultats ainsi que le cadre de suivi et évaluation de l'UNDAF.

- c. **L'Atelier stratégique de planification de l'UNDAF/2008-2012** : il s'est déroulé le 5 et 6 décembre 2006 à Djibouti sous la coprésidence du Directeur de la Coopération internationale au Ministère des Affaires étrangères et du Coordonnateur Résident du SNU. Au cours de cet atelier, qui a regroupé l'ensemble des participants ayant suivi la Session d'orientation relative à la gestion axée sur les résultats, un consensus s'est dégagé sur les grandes priorités nationales et les axes d'intervention du SNU. Ainsi, trois domaines de coopération stratégiques ont été retenus : i) le soutien au Développement local ; ii) l'amélioration de l'accès aux Services sociaux de base ; iii) le renforcement de la Gouvernance et du Partenariat. Ceux-ci résultent du Bilan Commun de Pays (CCA) établi en septembre 2006 et s'inscrivent dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Par ailleurs, il a été convenu entre les membres de l'Equipe de pays que la question du genre et la problématique de l'environnement seront prises en compte de façon transversale dans chacun des effets UNDAF.
- d. Les priorités retenues ont été consolidées par la suite au cours d'un processus de concertation et de validation qui a permis d'établir une matrice de résultats détaillant les effets et produits attendus des programmes conjoints et potentiels de l'UNDAF. En effet, à l'issue de l'atelier stratégique de planification de l'UNDAF, **trois groupes de travail thématiques** – composés des cadres nationaux dont certains ayant participé à l'élaboration du CSLP d'une part, et des représentants des agences, fonds et programmes du SNU d'autre part – ont été mis en place. Ces groupes ont été coprésidés respectivement par le Représentant du Ministère de la Promotion de la femme et le Représentant de l'UNICEF pour le domaine de coopération 1 ; par le Représentant du Ministère de la Santé et la Représentante de l'OMS pour le domaine 2 ; par le Représentant du Secrétaire général du Gouvernement et le Représentant du PNUD pour le domaine 3. Les trois groupes ont tenu **plusieurs séances de travail** du 10 au 20 décembre 2006. L'implication des cadres djiboutiens a largement contribué à la réflexion, ce qui a permis de s'assurer de l'articulation de l'UNDAF avec le CSLP et l'INDS d'une part, puis de définir les résultats attendus de la coopération future d'autre part.
- e. Par la suite, du 26 décembre 2006 au 10 janvier 2007, **un groupe restreint** composé de quelques membres et présidents des groupes thématiques, sous la supervision du Coordonnateur Résident du SNU, a affiné et finalisé l'ensemble des documents, y compris le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF.
- f. Le Consultant, qui a rédigé le rapport final du CCA et participé à plusieurs étapes de la préparation de l'UNDAF, a été chargé de **la rédaction du document de l'UNDAF** dès le 20 décembre 2006 jusqu'à sa validation finale.



Section 2 – Orientations et Résultats attendus de l'UNDAF

2.1- Les domaines de coopération

Malgré l'adoption en 2004 d'une stratégie de développement axée sur la croissance et la réduction de la pauvreté et d'un accroissement de l'aide publique au développement (APD) sur la période 2000-2006, la République de Djibouti a connu une aggravation sensible de la pauvreté accentuée par les effets de la **sécheresse devenue cyclique** et par la présence des **réfugiés des pays limitrophes** et personnes déplacées engendrant des problèmes **d'insécurité alimentaire** auxquels s'ajoutent les risques associés aux **changements et menaces climatiques** provoquant des catastrophes dont les **inondations** et crues d'oueds. Les conclusions du Rapport national OMD 2005 ont montré la faiblesse des progrès enregistrés en la matière par le pays dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Malgré les efforts du Gouvernement pour la consolidation de l'Etat de droit et le renforcement de la démocratie, les faibles performances du pays résultent en partie des déficits observés en matière de gouvernance et de l'utilisation efficace de l'aide publique au développement. De ce fait, le pays n'a pu assurer une mise en œuvre satisfaisante de sa stratégie de réduction de la pauvreté.

D'autres problèmes persistent encore tels que l'insuffisance des infrastructures de base, la pandémie du **VIH/SIDA**, la malnutrition et autres grandes maladies dont le paludisme et la tuberculose, ainsi que la **dégradation de l'environnement**. A noter que la diversité biologique terrestre sera très vulnérable aux changements climatiques et les impacts varieront énormément suivant les régions et selon le degré actuel de dégradation des écosystèmes terrestres. Les zones les plus touchées seront celles qui sont déjà fragilisées par d'autres facteurs généralement d'ordre anthropique.

Au regard de ce qui précède et sur la base du Bilan Commun de Pays (CCA) établi en septembre 2006 – ayant fait apparaître quatre axes d'intervention stratégiques (la contribution à la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement, l'appui à la santé des populations vulnérables, l'amélioration de l'accès aux services d'éducation de qualité et autonomisation des femmes, la promotion de la bonne gouvernance et du partenariat) – **trois domaines prioritaires de coopération ont été retenus**, en réponse aux enjeux majeurs du développement du pays, y compris le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) qui dresse l'inventaire des principales menaces climatiques pesant sur Djibouti et met en exergue les secteurs les plus vulnérables. Il s'agit de :

- 1- Le soutien au développement local
- 2- L'accès aux services sociaux de base
- 3- Le renforcement de la gouvernance et du partenariat

Ces domaines ont fait l'objet d'un consensus lors de l'Atelier stratégique de planification de l'UNDAF, tenu les 5 et 6 décembre 2006 à Djibouti, qui a rassemblé des représentants du Gouvernement, de la société civile, du Système des Nations Unies et d'autres partenaires au développement.

Il convient de noter que les domaines retenus s'articulent avec les axes d'intervention du CSLP et de l'INDS dans la perspective d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. En effet, plusieurs cibles et indicateurs des OMD sont en concordance avec ceux du CSLP (Annexe 5). Ces domaines visent également l'obtention de meilleurs résultats en faveur des engagements et objectifs issus de conférences, sommets et conventions internationaux et des instruments relatifs aux droits humains, lesquels ne sont pas suffisamment promus et réalisés dans leur intégralité.

Le SNU dispose des avantages comparatifs dans les domaines de coopération retenus. Ceux-ci tiennent compte du mandat respectif des agences, fonds et programmes résidents et non résidents, ainsi que de la complémentarité avec les autres partenaires au développement du pays. L'expérience accumulée par le SNU dans la recherche d'une coopération plus étroite et les effets substantiels acquis seront consolidés, ce qui permettra à même de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et favoriser les progrès vers l'atteinte des OMD

2.2- Priorités et objectifs nationaux de développement

Les perspectives de développement du pays telles qu'exprimées dans le document de stratégie de lutte contre la pauvreté d'une part, et les grandes orientations dictées par le Président de la République aux membres de son Gouvernement dans la Feuille de Route de son mandat présidentiel 2005-2011, y compris son initiative nationale de développement social 2007-2009 (INDS) d'autre part, font ressortir les priorités et objectifs nationaux de développement suivants qui s'inscrivent parfaitement dans chaque domaine de coopération de l'UNDAF, comme suit :

En matière de développement local, les objectifs exprimés sont multiples et visent la relance de la croissance économique, l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres par la protection et la sauvegarde de l'environnement urbain et rural, la réhabilitation des infrastructures de base notamment en milieu rural, **le renforcement de la sécurité alimentaire**, le développement des activités génératrices des revenus, **le développement des secteurs productifs** (agriculture, élevage et pêche), la diversification des activités rurales, la prévention et la gestion des catastrophes, avec une intention particulière pour les aspects genre.

Dans le domaine des services sociaux de base, les priorités et objectifs nationaux visent l'amélioration de l'accès des populations à la santé, à l'éducation, à l'eau potable et à l'assainissement par le développement progressif des ressources humaines, par l'accroissement des infrastructures et de **la qualité des soins, de l'éducation, de l'eau potable** et des installations sanitaires notamment pour les couches vulnérables de la population (homme/ femmes, vieux/ adolescents et jeunes).

En matière de gouvernance et de partenariat, les priorités nationales consistent à promouvoir une bonne gouvernance, à renforcer la démocratie, la décentralisation et la gestion transparente des ressources publiques. Les objectifs visent à consolider les acquis démocratiques, promouvoir la bonne gouvernance économique et financière et locale, réduire l'inégalité dans les processus de décisions entre hommes et femmes, rapprocher l'administration des citoyens, mettre en place une justice proche du citoyen et un partenariat mondial pour le développement.

2.3- Effets escomptés de l'UNDAF

Au titre de sa contribution à la réalisation des priorités et objectifs nationaux de développement dans chaque domaine de coopération, le SNU a identifié trois effets UNDAF pour guider les programmes pays sur la période 2008 – 2012, comme suit.

Effet UNDAF 1 : D'ici 2012, les communautés de base les plus défavorisées sont davantage engagées dans le processus d'amélioration de leurs conditions de vie

Effet UNDAF 2 : D'ici 2012, les populations vulnérables ont un meilleur accès et utilisent des services sociaux de base de qualité dans l'ensemble du pays

Effet UNDAF 3 : D'ici 2012, tous les acteurs élaborent et mettent en œuvre de manière participative et transparente des politiques de développement garantissant les droits humains.

2.4- Justification des choix

Compte tenu des progrès enregistrés dans la réalisation des OMD et autres engagements et objectifs issus de la Déclaration du Millénaire, des conférences, sommets et conventions internationales et des instruments relatifs aux droits humains, ainsi que de l'avantage comparatif collectif du Système des Nations Unies, et partant de l'analyse du CCA :

Dans le domaine du développement local, le choix de l'effet UNDAF 1 et de trois programmes pays y afférents s'explique par le fait que 42% de la population du pays vit encore dans la pauvreté extrême. Un grand nombre de femmes, enfants, adolescents et jeunes vivent dans la précarité et sont exposés aux effets néfastes des catastrophes naturelles dues aux changements climatiques dont la sécheresse, les inondations et les crues d'oueds. Plus de 25% des enfants de moins de 5 ans sont touchés par la malnutrition mesurée en terme d'insuffisance pondérale. Le taux de chômage est assez élevé (59,5%) soit plus de 65% chez les femmes, et plus de 54% chez les hommes dont la plupart les jeunes.

Le SNU contribuera par conséquent à la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, surtout des femmes et des jeunes, et au renforcement du développement humain durable. Il visera essentiellement le renforcement des capacités des communautés de base les plus défavorisées pour les amener à identifier et à mettre en œuvre des projets répondant à leurs besoins prioritaires les permettant de pouvoir assurer la sécurité alimentaire. Le SNU contribuera également à la définition d'une politique nationale de la jeunesse afin d'aider les adolescents et les jeunes défavorisés à avoir accès à des services d'éducation, de formation, de santé et de prévention adaptés à leurs besoins et à pouvoir s'insérer dans la vie active. A fin de contribuer à l'égalité du genre et le renforcement des femmes le SNU s'efforcera de diminuer les inégalités entre les hommes et femmes et les différents rôles qu'ils jouent dans les domaines économiques et sociales. Il appuiera de même les organismes de micro finance dans la mobilisation des ressources, la planification et la gestion des AGR. Il interviendra dans la formation et le suivi des bénéficiaires de micro crédit dans le but de permettre à davantage de personnes parmi les plus défavorisées de voir leur revenu augmenté.

Dans le domaine de services sociaux de base, le choix de l'effet UNDAF 2 et les trois programmes pays y concernant répond à la nécessité de contribuer aux efforts du Gouvernement en faveur des secteurs sociaux de base. De façon générale, la couverture du pays en infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques s'est sensiblement améliorée. Mais l'insuffisance de ces infrastructures, la faible qualité des services et leur inaccessibilité pour une large partie des populations vulnérables sont au nombre des défis à relever pour améliorer l'accès.



Le SNU contribuera donc à l'amélioration d'un accès de qualité aux services sociaux de base aux populations vulnérables dans l'ensemble du pays. Il appuiera le développement de services de santé, de prévention et de prise en charge des maladies transmissibles en général et des IST/SIDA en particulier, et aussi le développement et à la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la malnutrition et maladies non transmissibles et celle de la sécurité alimentaire. Le SNU contribuera également à l'amélioration de l'environnement scolaire, à la réduction des déperditions scolaires, au développement de l'éducation préscolaire et des stratégies d'école alternative. Le SNU contribuera aussi à l'identification et à la mise en œuvre des stratégies et projets en matière d'eau et d'assainissement pour permettre aux populations rurales d'avoir un meilleur accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et d'adopter de meilleures pratiques d'hygiène et de santé.

Dans le domaine de la gouvernance et du partenariat, le choix de l'effet UNDAF 3 et les

trois programmes pays y correspondant repose sur le fait que la gouvernance reste au centre des préoccupations de tous les acteurs du développement. La bonne gouvernance, définie comme l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative garantissant la participation des citoyens, la stabilité politique, le développement institutionnel et le respect



des droits de l'homme, demeure par conséquent un des principaux défis du développement à Djibouti. L'organisation en avril 2006 des élections régionales à travers le pays et les négociations d'un deuxième accord de coopération avec le FMI au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) en 2006 également augurent des perspectives favorables au processus de la décentralisation et de la participation citoyenne (hommes et femmes), à l'amélioration de l'efficacité de l'aide publique et au renforcement des capacités de l'Etat.

Le SNU soutiendra par conséquent le processus de réformes et de modernisation des institutions dans le but d'amener l'ensemble des citoyens à participer aux politiques et processus de développement, tout en réduisant les écarts existants entre hommes et femmes dans une perspective d'équité et d'égalité. Il contribuera au renforcement des capacités nationales et locales (pouvoirs publics, juridictions, organes de



contrôle, secteur privé, société civile) pour la formulation des politiques de développement et apportera l'appui nécessaire à leurs mécanismes de suivi-évaluation. Il contribuera aussi à la mise en place des mécanismes de suivi en ce qui concerne la prévention et la gestion des catastrophes naturelles. Il soutiendra par ailleurs le Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA) en apportant

sa contribution aux huit mesures phares qui y sont proposées. Le SNU appuiera également le processus de coordination, de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté et contribuera au renforcement des capacités nationales dans la gestion et la coordination de l'aide au développement. Le renforcement des capacités nationales en matière de collecte, d'analyse, de gestion et de diffusion des données socioéconomiques et démographiques sera une stratégie centrale pour renseigner les indicateurs du suivi-évaluation, désagrégés par sexe, dans le contexte de la gestion axée sur les résultats. Le SNU contribuera aussi au renforcement des mécanismes nationaux de contrôle de l'application des conventions internationales liées aux droits humains, y inclus la CEWAD afin de permettre aux titulaires des droits – les communautés vulnérables en général, les femmes en particulier – de connaître leurs droits et d'avoir accès à des services de protection adéquats.

2.5- Effets et stratégies des programmes pays

Pour obtenir les effets escomptés de l'UNDAF, des effets programmes de pays ont été définis sur la base des causes et des lacunes de capacités identifiées dans le CCA en matière de réalisation des droits humains des plus vulnérables, des exclus et des défavorisés, en particulier des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Ces effets programmes pays se présentent comme suit :

EFFETS UNDAF 2008 – 2012

<u>Domaine</u> Développement local	<u>Domaine</u> Services sociaux de base	<u>Domaine</u> Gouvernance et partenariat
Effet escompté UNDAF 1	Effet escompté UNDAF 2	Effet escompté UNDAF 3
<i>D'ici 2012, les communautés de base les plus défavorisées sont davantage engagées dans le processus d'amélioration de leurs conditions de vie</i>	<i>D'ici 2012, les populations vulnérables ont un meilleur accès et utilisent des services sociaux de base de qualité dans l'ensemble du pays</i>	<i>D'ici 2012, tous les acteurs élaborent et mettent en œuvre de manière participative et transparente des politiques de développement garantissant les droits humains</i>
Effets Programme pays	Effets Programme pays	Effets Programme pays
<p>1.1- Les communautés de base identifient et mettent en œuvre des projets pour répondre à leurs besoins</p> <p>1.2- Un plus grand nombre de jeunes défavorisés s'insèrent mieux au niveau socioprofessionnel</p> <p>1.3- Davantage de personnes parmi les plus défavorisées ont leur revenu augmenté</p>	<p>2.1- L'ensemble du secteur de la santé offre des prestations de qualité répondant aux besoins des populations, en particulier les plus vulnérables qui les utilisent</p> <p>2.2- 93% des enfants d'âge scolaire (6-11 ans) fréquentent un service d'enseignement de base de qualité</p> <p>2.3- Les populations rurales ont un meilleur accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et appliquent les meilleures pratiques d'hygiène</p>	<p>3.1- Tous les acteurs (gouvernement, parlement, secteur privé, régions, société civile) participent à la formulation des politiques de développement</p> <p>3.2- Les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques de développement sont fonctionnels</p> <p>3.3- Les enfants et les femmes connaissent leurs droits et ont accès à des services de protection adéquats</p>

Les produits respectifs des programmes pays, le rôle des partenaires et les ressources propres du SNU à titre indicatif ont été également établis et détaillés dans les matrices des résultats (annexe 1). Une série d'indicateurs destinés à faciliter le suivi-évaluation respectif des effets et à mesurer les progrès accomplis dans l'exécution de l'UNDAF dans son ensemble a été également élaborée (annexe 2).



2.6- Stratégies de coopération

L'ampleur des besoins dans le pays, notamment au regard des OMD dont les perspectives de réalisation d'ici à 2015 semblent faibles, imposent au SNU non seulement de rechercher en son sein les meilleures synergies et complémentarités, mais également de nouer des partenariats avec l'ensemble des acteurs du développement du pays.

A cet effet, et en étroite collaboration avec le Gouvernement, l'équipe de pays veillera à engager une dynamique de dialogue, de concertation et de collaboration continue autour des domaines de coopération et des modalités de concrétisation des effets décrits ci-dessus et détaillés dans la matrice des résultats figurant en annexe 1. Celle-ci identifie également et pour chacun des effets escomptés, les partenaires nationaux (institutions gouvernementales, Ministères sectoriels, ONG nationales et internationales, société civile et secteur privé).

L'Union Européenne a déjà fait savoir que sur les trois effets UNDAF 2008-2012, les deux premiers (Soutien au développement local et l'accès aux services sociaux de base) font l'objet de projets financés par la Commission européenne dans le cadre du 9^{ème} FED à Djibouti. Il s'agit de :

-Un programme d'appui institutionnel pour la mise en œuvre d'une politique sectorielle de l'eau et réhabilitation du quartier 4 de la ville de Djibouti et des systèmes d'approvisionnement en eau de villages ruraux, en exécution depuis le 9 janvier 2007 pour un montant de 10,8 millions d'Euros. La Convention de contribution avec l'Unicef est en cours de finalisation.

-Une proposition de financement en cours de préparation pour un programme d'assainissement liquide et solide de la ville de Djibouti pour un montant de 17,7 millions d'Euros ;

-Une proposition de financement également en cours de préparation pour un projet d'appui à la décentralisation et aux communautés locales pour un montant de 600.000 Euros dont la Convention de contribution est à signer avec le PNUD.

Une attention particulière sera également accordée au renforcement des capacités nationales, en particulier en matière de planification et de programmation, en vue de la mise en œuvre des principes d'harmonisation et d'alignement pour une amélioration de la qualité de l'aide internationale et de ses capacités d'absorption par les pays. Dans ce cadre, les efforts de SNU s'effectueront conformément aux orientations du Plan d'Action du Groupe des Nations Unies pour le Développement en vue de l'application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.



Section III – Estimation des besoins de ressources

L'estimation globale nécessaire à la mise en œuvre de l'UNDAF incluant les ressources externes à mobiliser auprès des partenaires traditionnels et autres nouveaux partenaires au développement de Djibouti s'élève à hauteur de 60.875.900 \$ dont 11.850.000 \$ (soit 19,47%) à titre de ressources ordinaires propres des agences, fonds et programmes du SNU résidents à Djibouti et 49.025.900 \$ (soit 80,53%) qui resteront à mobiliser. (Annexe 5).

Les montants prévisionnels ventilés selon chacun des effets de programmes et produits apparaissent dans la matrice des résultats en annexe 3. Il convient cependant de noter que les montants inscrits constituent des prévisions à titre indicatif et que les allocations définitives seront déterminées dans les documents de programmes et projets spécifiques de chaque agence contribuant à l'atteinte des résultats de l'UNDAF. Si propice, les budgets seront spécifiés selon le sexe et la couche d'âge.

Même si L'UNDAF propose des aires d'intervention sans indication de partenaires financiers à ce stade, leur mise en œuvre dépendra des financements qui pourront être effectivement mobilisés. Il convient de noter aussi que des ressources sont déjà mobilisées par certains bailleurs de fonds pour certaines activités (FIDA et Union Européenne par exemple).

L'UNDAF reposera sur une stratégie efficace à mener pour cette mobilisation des ressources auprès des partenaires bi et multilatéraux traditionnels du pays et devra être un exercice continu tout au long du cycle de programmation. Des efforts de recherche de partenariats nouveaux seront également entrepris, en accord avec les autorités nationales, dans le cadre sous-régional et régional, avec les institutions susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation du programme, ainsi qu'en faisant **appel aux mécanismes de coopération** existant en faveur des pays en voie de développement.

L'UNDAF servira de référence pour des interventions constantes de plaidoyer visant à accroître le montant des ressources disponibles pour la réalisation des programmes de coopération, ou pour le financement d'actions nouvelles qui apparaîtraient comme prioritaires au cours de sa mise en œuvre. Le SNU valorisera à cet effet l'expérience pratique capitalisée en matière de coopération avec la République de Djibouti.

Section IV – Mécanismes de mise en œuvre de l'UNDAF

Durant la période 2008-2012, l'UNDAF constituera le cadre de référence des activités du SNU en République de Djibouti. La coordination générale de la mise en œuvre de l'UNDAF s'insèrera dans le cadre de dispositifs existants dans le pays en matière de coopération au développement. A ce titre, un comité de pilotage sera mis en place par le Gouvernement. Il sera composé des membres de trois groupes thématiques ayant participé à la planification et à l'élaboration du document de l'UNDAF. Ce comité s'appuiera sur les mécanismes nationaux de coordination (GPE, GPS, Comités intersectoriels, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale etc.) pour établir le bilan des réalisations des produits et effets UNDAF. Ce bilan servira de base pour l'évaluation annuelle de l'UNDAF. Les nouvelles modalités de transfert d'argent au Gouvernement (HACT) seront appliquées à partir de 2008.

Par ailleurs, en se fondant sur les expériences de l'UNDAF précédent, le SNU privilégiera et dégagera en priorité les domaines de programmation conjointe ou des programmes conjoints entre deux ou plusieurs agences. Dans ce cas, le processus d'élaboration des documents de programme de pays sera mené autour d'un processus de réflexion commune et de contribution réciproque. Ces programmes feront nécessairement référence à l'UNDAF et indiqueront explicitement la contribution des interventions à la réalisation des objectifs qui y sont arrêtés. Elles seront consignées dans les plans d'actions annuels destinés à les opérationnaliser. Avec l'élaboration des documents de programme de pays, les composants transversaux, le genre et l'environnement, feront l'objet d'une attention particulière dans chaque étape de la préparation et implémentation.

Concernant la planification conjointe du travail des agences au quotidien, le Coordonnateur Résident organisera des réunions périodiques de coordination entre les Chefs d'Agences et favorisera une bonne circulation de l'information en direction des agences non résidentes concernées par des projets dans le pays.



Section V - Suivi et évaluation

Afin de mesurer les progrès réalisés dans la réalisation des résultats de l'UNDAF, l'Equipe de pays du SNU mettra en place un mécanisme de suivi-évaluation. Ce mécanisme tiendra compte des capacités et mécanismes de suivi existants tant au sein du SNU qu'au niveau national. Toutefois, compte tenu des faiblesses de l'appareil statistique du pays, le SNU prévoit **le renforcement des capacités nationales en matière de collecte, d'analyse, de gestion et de diffusion des données**. Les efforts seront faits de collecter des données par sexe, dès que possible, afin d'analyser les effets et les résultats sur les hommes et les femmes distinctement. Il appuiera également la mise en place d'une base de données (DevInfo) pour faciliter le suivi efficace de l'UNDAF.

En vue d'assurer un suivi-évaluation basée sur les résultats, l'Equipe de pays s'est efforcée de définir, pour chaque domaine de coopération, un ensemble d'indicateurs précis et quantifiables ou objectivement mesurables (annexe 2). Des données de base restent cependant à déterminer, mais des interventions du SNU auront lieu en temps opportun pour combler les lacunes existantes, en attendant le recensement de la population prévu dans le courant de l'année 2007. Le plan de suivi-évaluation s'articule autour d'un calendrier d'activités (annexe 3). Les activités comprennent des études, des enquêtes (EDAM-IS, EDIM-2) et des évaluations (évaluation des programmes pays), ainsi que l'organisation des missions conjointes sur le terrain, la production des rapports (rapport OMD, rapport national de développement humain, annuaires statistiques sectoriels) et la tenue des revues annuelles conjointes UNDAF.

Les rapports relatifs aux OMD et les revues annuelles conjointes UNDAF constitueront le tableau de bord et seront des outils de référence pour mesurer l'impact des programmes sur le développement du pays. Ces revues seront organisées aux échéances appropriées et serviront à la vérification de la pertinence des activités du SNU pour atteindre les résultats attendus de l'UNDAF.

Enfin, les réunions des groupes sectoriels de partenaires au développement comme ceux de l'éducation, de la santé par exemple, ainsi que les revues à mi-parcours des agences, fonds et programmes des NU constitueront des leviers importants pour la coordination et le suivi-évaluation des activités de l'UNDAF.

ANNEXE 1

Matrices des Résultats UNDAF

UNDAF 1

Priorité nationale : Créer des conditions de croissance économique forte

Effet UNDAF 1

D'ici 2012, les communautés de bases les plus favorisées sont davantage engagées dans le processus d'amélioration de leurs conditions de vie

Effets des programmes pays	Produit des programmes pays	Rôle des partenaires	Ressources (US\$)	
			Propres	A mobiliser
<p style="text-align: center;">Effet Programme Pays 1</p> <p style="text-align: center;">Les communautés de base identifient et mettent en œuvre des projets intégrant le concept genre pour répondre à leurs besoins</p>	<p>1.1- Les acteurs locaux (homme et femme) (communautés, élus locaux, administration décentralisée) participent à la planification locale et à ses mécanismes de suivi évaluation (PNUD, OMS, UNICEF)</p>	<p>Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation : Mise en place des structures décentralisées.(y compris les ministères techniques) : planification locale MPF (Bureaux régionaux) Ministère de la Santé :BDN/processus communautaire DISED : appui à la collecte et analyse des données désagrégées sur la population ONG/associations : participation au processus de planification</p>	<p>UNICEF : 20 000 PNUD : 40 000 OMS : 40 000</p>	<p>UNICEF : 25 000 PNUD : 80 000 OMS : 12 500</p>
	<p>1.2- Les acteurs locaux sont capables d'identifier les besoins, de planifier, mettre en œuvre et faire le suivi évaluation des projets intégrant le concept genre, y compris des projets environnementaux (PNUD, OMS, UNICEF, PAM, UNHCR)</p>	<p>Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation et les structures décentralisées (y compris les ministères techniques) : renforcement des capacités ONGs/associations : participation au processus de planification locale FAO : formation des responsables agro-pastoraux</p>	<p>UNICEF : 30 000 PNUD : 100 000 OMS : 40 000</p>	<p>UNHCR : 100 000 PAM : 570 000 UNICEF: 75 000 PNUD: 50 000 OMS: 12 500 FAO: 144 000</p>
	<p>1.3- Les acteurs locaux participent davantage au fonctionnement des services, à la maintenance des infrastructures et à la gestion de leur environnement Formation technique alphabétisation(UNHCR, PNUD, OMS, UNICEF, UNFPA) former les acteurs locaux sur l'institutionnalisation du concept genre</p>	<p>Structures décentralisées (y compris les ministères techniques) : appui technique, et renforcement des capacités, appui aux communautés de base dans la gestion des infrastructures, appui à la mise en œuvre des projets de développement intégrant le concept genre ONG/associations : mobilisation sociale FAO : formation des éleveurs ; perfectionnement des auxiliaires vetos et renforcement des équipes de surveillance de santé animale</p>	<p>UNICEF : 50 000 PNUD : 40 000 OMS : 40 000</p>	<p>UNHCR : 400 000 UNICEF : 200 000 PNUD : 100 000 OMS : 12 500 FAO: 95 000 UNESCO : 20 000</p>
	<p>1.4- Les communautés développent des micro projets intégrant le concept genre et permettant d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNUD, OMS, PAM, UNHCR)</p>	<p>Ministères techniques : appui au développement des micro projets, encadrement technique, appui à la mise en œuvre, mobilisation des fonds ONG/associations : participation au processus de développement</p>	<p>PNUD : 100 000 OMS : 40 000</p>	<p>UNHCR : 60 000 PAM : 1.214 000 PNUD: 300 000 OMS: 12 500</p>

Effets des programmes pays	Produit des programmes pays	Rôle des partenaires	Ressources (US\$)	
			Propres	A mobiliser
Effet Programme Pays 2 Un plus grand nombre de jeunes (filles/ garçons) défavorisés s'insèrent mieux au niveau socio professionnel	2.1- Une politique nationale de la jeunesse respectant le concept genre est développée, diffusée et suivie régulièrement (UNICEF, PNUD, OMS UNFPA)	Ministère de la jeunesse, de la santé et de l'éducation, de la promotion de la femme : Elaboration de la politique nationale de la jeunesse, coordination de la mise en œuvre de cette politique	PNUD : 50 000 UNICEF : 20 000 OMS : 40 000	UNICEF : 30 000 OMS : 12 500
	2.2- Un plus grand nombre d'adolescents et d'adolescentes et jeunes (fille/ garçon) défavorisés bénéficient d'une éducation de base complémentaire et de formation professionnelle adaptée (UNICEF, UNHCR, UNESCO, BIT)	Ministères de l'éducation, de l'emploi, de la jeunesse et de la promotion de la femme MPF : Création des centres de formation, développement des curricula, formation ONG/associations : formation manuel éducatif	UNICEF : 30 000	UNHCR : 200 000 UNICEF : 120 000 UNESCO : 50 000
	2.3- Les organisations de jeunesse (mixte et féminine) sont renforcées et développent des activités sociales, sportives et culturelles (UNICEF, UNHCR, OMS)	Ministère de la jeunesse de la promotion de la femme : encadrement des organisations des jeunes et appui Organisation des jeunes (mixte et féminine) Conception et mise en œuvre des activités	UNICEF : 50 000 OMS : 40 000	UNHCR : 200 000 UNICEF : 100 000 OMS : 12 500
	2.4- Davantage d'adolescents et adolescentes et de jeunes ont acquis des compétences psychosociales de base pour prévenir le SIDA, l'abus du Khat, de tabac et de drogue (OMS, UNICEF, UNESCO, UNHCR)	Ministère de la santé, de la jeunesse, de l'éducation, de la promotion de la femme de l'intérieur et de la décentralisation : collecte des données. Développement politique de prévention. Stratégie nationale de prévention ONG/associations : mobilisation sociale	UNICEF : 150 000 OMS : 40 000	UNHCR : 150 000 UNICEF : 300 000 OMS : 12 500
	2.5- Les adolescents et adolescentes et jeunes ont accès à des services sociaux adaptés à leurs besoins (OMS, UNICEF, UNHCR, UNFPA)	Ministère de la santé, de l'éducation, de la jeunesse : offre des services de qualité, rapprocher les services des bénéficiaires et promouvoir leur utilisation ONG Associations: promotion de l'utilisation des services	UNICEF : 50 000 UNFPA : 300 000 OMS : 40 000	UNHCR : 150 000 UNICEF : 300 000 OMS : 12 500
Effet Programme Pays 3 Davantage de personnes parmi les plus défavorisées ont leur revenus augmenté	3.1- Plus de personnes parmi les plus défavorisées bénéficient de micro financement ou d'autres types d'appuis pour des AGR (PNUD, OMS, UNHCR, FIDA, FAO) Entreprenaria formation (UNESCO)	Fonds Social de Développement : octroi des micro-crédits, encadrement des bénéficiaires Ministère de l'Agriculture et de la Santé et MPF : planification des AGR, encadrement technique, mobilisation des ressources Ministère de l'éducation FAO : lutte contre le prosopis	PNUD : 100 000 OMS : 40 000	UNHCR : 150 000 PNUD : 200 000 OMS: 12 500 UNESCO: 10 000 FAO: 50 000
	3.2- Les bénéficiaires de micro crédits sont mieux formés et suivis dans la gestion des AGR à l'aide de l'entrepreneuriat et la formation technique et professionnelle (PNUD, OMS, UNHCR, FIDA, ONUDI)	Fonds Social de Développement, Ministères de l'Agriculture, de la santé, de la Promotion de la Femme: formation, suivi des bénéficiaires	PNUD : 50 000 OMS : 40 000 ONUDI : 20 000	UNHCR: 150 000 PNUD: 50 000 OMS: 12 500 ONUDI: 5 000 000
Mécanismes de coordination et modalités de mise en œuvre des programmes : VI. Appui à la mise en place d'un système national et local de coordination VII. Appui au fonctionnement des systèmes locaux et nationaux de coordination VIII. Revue annuelle conjointe des programmes soutenus par les SNU IX. Mise en œuvre de l'approche harmonisée du transfert des fonds aux institutions de mise œuvre - Définition et mise en œuvre des programmes conjoints				

UNDAF 2

Priorité nationale : Développement des Ressources Humaines				
Effet UNDAF 2				
<i>D'ici 2012, les populations vulnérables ont un meilleur accès et utilisent des services sociaux de base de qualité dans l'ensemble du pays</i>				
Effet des programmes pays	Produits des programmes pays	Rôle des partenaires	Ressources (US\$)	
			Propres	A mobiliser
Effet Programme Pays 1 Les populations les plus vulnérables ont un meilleur accès et utilisent davantage les services de santé de base de qualité répondant à leur besoins	1.1- Les populations , en particuliers les plus vulnérables, adoptent des comportements favorables à la Santé (UNHCR, UNICEF, OMS, UNFPA, UNESCO)	Ministère de la santé, de l'éducation, de la jeunesse, de la promotion de la femme, ONG/associations : mise en œuvre de la stratégie nationale de l'éducation sanitaire et de la mobilisation sociale, soutien au programme de santé scolaire, soutien à la promotion de la santé communautaire	UNFPA : 150 000 OMS : 160 000 UNICEF : 100 000 UNESCO : 100 000	UNHCR : 200 000 OMS : 120 000 UNICEF : 300 000 UNESCO : 50 000
	1.2- Les femmes et les enfants de moins de 5 ans ont un meilleur accès et utilisent davantage le paquet minimum de services de santé de qualité curatifs et préventifs (OMS, UNICEF, FNUAP, PAM, UNHCR, UNESCO)	Ministère de la santé, de la promotion de la femme, ONG /associations : amélioration de l'accessibilité aux services de santé et mise en œuvre des programmes nationaux de la santé pour les femmes et les enfants de moins de 5 ans	UNFPA : 800 000 OMS : 200 000 UNICEF : 250 000 UNESCO : 10 000	UNHCR : 800 000 PAM : 2 350 000 OMS : 2 500 000 UNICEF : 1 200 000 UNESCO : 25 000
	1.3 – Les politiques et stratégies nationales de lutte contre la malnutrition sont mise en œuvre, school Health and Nutrition, parental, education (fresh) (OMS, UNICEF, FAO, UNESCO)	Ministère de le santé, agriculture : développement de la stratégie nationale sur la sécurité alimentaire ainsi que sa mise en œuvre, mise en œuvre de la stratégie de surveillance nutritionnelle ONG /associations : mobilisation sociale FAO : aménagement périmètres agricoles, Projet FSAU	OMS : 60 000 UNICEF : 100 000 UNESCO : 20 000	OMS : 120 000 UNICEF : 500 000 UNESCO : 30 000 FAO : 865 000
	1.4 - Les groupes vulnérables ont un meilleur accès et utilisent davantage les services de prévention et de prise en charge des maladies transmissibles, en particulier des IST/ SIDA (OMS, UNICEF, FNUAP, PAM, UNHCR, UNDP, FAO)	Ministère de la santé, de l'éducation, de la jeunesse, de la promotion de la femme, ONG/associations : amélioration de l'accessibilité aux services de santé et mise en œuvre des programmes nationaux de la santé pour les populations vulnérables aux maladies transmissibles FAO : Nutrition PWIH	UNFPA : 50 000 OMS : 450 000 UNICEF : 150 000 PNUD : 100 000	UNHCR : 200 000 OMS : 900 000 PAM : 1 500 000 UNICEF : 650 000 PNUD : 150 000 FAO : 50 000
	1.5- Les politiques et stratégies nationales de lutte contre les maladies non-transmissibles sont mises en place (OMS)	Ministère de la santé : développement des politiques et stratégie des plans d'action nationaux, appui à la mise en œuvre des plans La BM a été identifiée comme un partenaire potentiel	OMS : 25 000	OMS : 100 000
	1.6- L'organisation du système de santé est amélioré (OMS, UNICEF)	Ministère de la santé : assurer le fonctionnement des mécanismes nationaux de planifications stratégiques, de coordinations et de suivi évaluation du secteur de la santé, assurer la décentralisation des services de santé	OMS : 115 000 UNICEF : 100 000	OMS : 300 000

Effet des programmes pays	Produits des programmes pays	Rôle des partenaires	Ressources (US\$)	
			Propres	A mobiliser
D'ici 2012, 93% des enfants d'âge scolaire (6-11 ans) fréquentent un service d'enseignement de base de qualité	2.1- Les capacités d'accueil des structures scolaire et l'environnement scolaire sont améliorés (UNHCR, UNICEF, UNESCO)	Ministère de l'éducation : construction des écoles, mise en œuvre du plan triennal 2006-2008	UNICEF : 150 000 UNESCO : 20 000	UNHCR : 100 000 UNICEF : 800 000 UNESCO : 50 000
	2.2- Les déperditions en cours de scolarité sont réduites (UNHCR, OMS, UNESCO)	Ministère de l'éducation, de la promotion de la femme et ONGs/associations, Société civile, parents : empêcher que les jeunes filles quittent prématurément l'école, suivi de la scolarité des enfants, assurer une éducation de qualité, améliorer l'environnement scolaire Ministère de la santé et Ministère de l'éducation : promouvoir la santé scolaire	OMS : 75 000 UNICEF : 100 000	UNHCR : 200 000 OMS : 50 000 UNICEF : 200 000 UNESCO : 25 000
	2.3- Les enfants de 4-5 ans des zones rurales et périurbaines auront un meilleur accès à l'éducation préscolaire (UNICEF, UNESCO)	Ministère de l'éducation, de la promotion de la femme et ONGs/associations, Secteur privé : développement de la stratégie nationale, développement de curricula, formation des enseignants, mise en œuvre de la stratégie nationale	UNICEF : 200 000 UNESCO : 30 000	UNICEF : 500 000 UNESCO : 50 000
	2.4- Des stratégies d'école alternative sont développées (UNICEF) Education non-formelle (UNESCO)	Ministère de l'éducation, de la promotion de la femme et ONGs/associations, Secteur privé : développement de la stratégie nationale, développement de curricula, formation des enseignants, mise en œuvre de la stratégie nationale	UNICEF : 100 000 UNESCO : 25 000	UNICEF : 300 000 UNESCO : 50 000
	2.5- Les innovations pédagogiques ainsi que la formation et la supervision des enseignants sont renforcées (UNICEF, UNESCO)	Ministère de l'éducation : mise en œuvre du plan d'action triennal 2006-2008	UNICEF : 150 000 UNESCO : 10 000	UNICEF : 200 000 UNESCO : 20 000
Effet Programme Pays 3	3.1- Plus de systèmes d'AEPA en milieu rural fonctionnent (PNUD, UNICEF, FAO)	Gouvernement : identification, mise en œuvre et suivi évaluation des projets	PNUD : 80 000	PNUD : 150 000 UNICEF : 1 250 000 FAO : 679 000
En 2012, les populations rurales ont un meilleur accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et appliquent les meilleurs pratiques d'hygiène	3.2 - La maintenance et la gestion des systèmes d'AEPA sont améliorées de façon durable (UNHCR, OMS, UNICEF, FAO)	FAO : Pompes et réservoirs eau Bailleurs de Fonds : appui technique et financement des projets	OMS : 50 000	UNHCR : 65 000 OMS : 100 000 UNICEF : 250 000 FAO : 250 000
	3.3- Les principaux acteurs (hommes et femme) du domaine de l'eau et de l'assainissement travaillent en synergie pour une meilleur promotion des investissements (PAM, UNICEF, FAO)	FAO : retenues d'eau Secteur privé : participer à la réalisation des projets FAO : Entretien de forages	UNICEF : 20 000	PAM : 875 000 UNICEF : 150 000 FAO : 258 900
	3.4 - Les élèves dans les écoles adoptent de meilleures pratiques d'hygiène (UNHCR, UNICEF) Santé hygiène, sanitation à l'école (fresh) (UNESCO)	Société civile et les ONG/associations : soutenir des entités décentralisées dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de l'eau et de l'assainissement, formation, gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement	UNICEF : 30 000 UNESCO : 15 000	UNHCR : 100 000 UNICEF : 150 000 UNESCO : 50 000
	3.5- Les populations défavorisées adoptent de meilleures pratiques d'hygiène (UNHCR, UNICEF)		UNICEF : 50 000	UNHCR : 100 000 UNICEF : 200 000
Mécanismes de coordination et modalités de mise en œuvre des programmes				
X. Appui aux mécanismes nationaux de coordination (GPS, GPE)				
XI. Appui au fonctionnement de comité de pilotage de l'UNDAF				
XII. Revue annuelle conjointe des programmes soutenus par le SNU				
XIII. Mise en œuvre de l'approche harmonisée du transfert des fonds aux institutions de mise en œuvre				
- Définition et mise en œuvre des programmes conjoints				

UNDAF 3

Priorité nationale : Gouvernance et partenariat				
<u>Effet UNDAF 3</u>				
<i>D'ici 2012, tous les acteurs nationaux élaborent et mettent en œuvre de manière participative et transparente des politiques de développement garantissant les droits humains</i>				
Effet Programmes pays	Produits des programmes pays	Rôle des partenaires	Ressources (US\$)	
			Propres	A mobiliser
Effet Programme pays 1	<p>1.1- Les capacités des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile pour concevoir et mettre en place des politiques de développement et de population intégrant les droits humains sont renforcées. Education à la paix, droit de l'homme, démocratie et liberté de presse (PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS, ONUDI, UNESCO)</p>	<p>Le Gouvernement par le biais des ministères sectoriels : mise en place mécanismes et ressources de contrepartie, mise en œuvre, coordination, mobilisation de ressources</p> <p>Parlement : initiative et adoption des lois contrôle de l'action gouvernementale et favorable au genre</p> <p>Tribunaux : application des lois</p> <p>Secteur privé : appui à la réforme du secteur privé e à la promotion et développement du commerce</p>	<p>PNUD : 600 000 UNFPA : 200 000 UNICEF : 30 000 OMS : 700 000 ONUDI : 80 000 UNESCO : 20 000</p>	<p>PNUD: 700 000 OMS: 70 000 UNESCO : 50 000 ONUDI: 20 000 FAO: 240 000</p>
<p>Toutes les institutions nationales, régionales, le secteur privé et la société civile participent à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de développement intégrant le concept genre</p>	<p>1.2- Les acteurs nationaux font davantage preuve de transparence dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement (PNUD, UNICEF)</p>	<p>IGE : contrôle gestion et performance de l'administration publique et des établissements parapublics</p> <p>FAO : Aménagement des parcs et marchés de vente de bétail ;</p> <p>Banque Mondiale : réforme des codes de passation des marchés, renforcement des capacités du secrétariat intersectoriel de prévention et de gestion des catastrophes</p>	<p>PNUD : 500 000</p>	<p>PNUD : 500 000 UNICEF : 100 000</p>
	<p>1.3- Les capacités nationales et locales en matière de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et causées par l'homme sont renforcées (PNUD, PAM, OMS, UNICEF, UNHCR, FAO)</p>	<p>FMI et Union Européenne : élaboration du code du commerce</p> <p>FAO : Réhabilitation de périmètres fourragers</p> <p>BAD :</p> <p>BID :</p> <p>ONG/associations nationales et internationales : plaidoyer, mise en œuvre et mobilisation des ressources</p>	<p>PNUD : 200 000 UNICEF : 100 000 OMS : 150 000</p>	<p>UNHCR : 600 000 PNUD : 1 100 000 PAM : 5 175 000 UNICEF : 150 000 FAO : 130 000</p>

Effet Programmes pays	Produits des programmes pays	Rôle des partenaires	Ressources (US\$)	
			Propres	A mobiliser
Effet Programme Pays <u>2</u>	2.1- Un système d'information, de collecte, de traitement et de diffusion des données socio-économiques est opérationnel et accessible, EMIS opérationnelle dans le secteur de l'éducation (PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS, UNESCO)	Le Gouvernement par le biais des ministères sectoriels : mise en place mécanismes et ressources de contrepartie, mise en œuvre, coordination, mobilisation de ressources Coopération Française : assistance technique, formation des cadres de la statistique et appui au recensement AFD : appui à l'EDIM Banque Mondiale : formation des cadres, mise en place SCN93, revue CSLP et recensement FMI : revue CSLP, cadrage macro-économique UE : et appui eu recensement BAD : appui à la statistique des prix USAID : appui informatique dans le recensement 2007 ONG/associations nationales et internationales : Plaidoyer, mise en œuvre et mobilisation des ressources	PNUD : 500 000 UNFPA : 300 000 UNICEF : 50 000 OMS : 75 000 UNESCO : 10 000	UNICEF : 250 000 PNUD : 750 000 UNESCO : 100 000
	2.2- Un cadre efficace de coordination, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté est opérationnel (PNUD, UNICEF)		PNUD : 500 000 UNICEF : 20 000	PNUD : 500 000 UNICEF : 30 000
	2.3- Les capacités nationales de gestion et de coordination de l'aide au développement sont renforcées (PNUD, UNICEF)		PNUD : 200 000 UNICEF : 30 000	PNUD : 300 000 UNICEF : 20 000
Effet Programme Pays <u>3</u>	3.1- Les mécanismes nationaux de contrôle de l'application des conventions internationales liées aux droits humains sont renforcées ? Education du droit de l'homme, enfants e femmes curriculum révisé et enseignants formés (PNUD, UNICEF, UNHCR, UNESCO)	Le Gouvernement par le biais des ministères sectoriels : mise en place mécanismes et ressources de contrepartie, mise en œuvre, coordination, mobilisation de ressources	PNUD : 200 000 UNICEF : 30 000 UNESCO : 10 000	UNHCR : 500 000 UNICEF : 20 000 PNUD : 300 000 UNESCO : 30 000
Les enfants, les femmes et les hommes connaissent leurs droits et ont accès a des services de protection adéquats	3.2- Les femmes, les hommes et les enfants sont informés de leurs droits (UNHCR, UNFPA, UNICEF)	Tribunaux : application des lois	UNICEF : 100 000 UNFPA : 100 000	UNHCR : 500 000 UNICEF : 800 000
	3.3- Les femmes et enfants sont mieux protégés contre toutes les formes de violence morales et physiques (UNHCR, UNFPA, UNICEF)	ONG/associations nationales et internationales : plaidoyer, mise en œuvre et mobilisation des ressources	UNICEF : 150 000 UNFPA : 150 000	UNHCR : 800 000 UNICEF : 500 000
	3.4- Les groupes vulnérables, en particuliers les femmes, les enfants et les réfugiés ont un meilleur accès à la justice 11/01/07 19 :27 (PNUD, UNICEF)		PNUD : 150 000 UNICEF : 40 000	PNUD : 50 000 UNICEF : 80 000
Mécanisme de coordination et modalités des programmes				
La méthode de programmation la plus opérationnelle est en principe la programmation individuelle par agence. . Toutefois, dans le cadre de ce deuxième UNDAF, le SNU se fondant sur les expériences de l'UNDAF précédent, privilégiera et dégagera en priorité les domaines de programmation conjointe ou d'actions communes pour deux ou plusieurs agences. Le comité de pilotage chargé du suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF s'appuiera sur les mécanisme nationaux de coordination (GPE, GPS, GPG, Ministère des Affaires Etrangères. . .) pour le bilan des réalisations des produits et effets UNDAF. Ce bilan servira de base pour l'évaluation annuelle de l'UNDAF. Les nouvelles modalités de transfert d'argent (HACT) au gouvernement seront appliquées à partir de 2008.				

ANNEXE 2

Cadre de suivi-évaluation (Indicateurs et données de base)

UNDAF 1

Effets	Indicateurs	Donnée de base	Cible	Source de vérification et Responsable	Risques et hypothèses
Effet UNDAF 1 D'ici 2012, les communautés de bases les plus favorisées sont davantage engagées dans le processus d'amélioration de leurs conditions de vie	Pourcentage de population en dessous du seuil de pauvreté (désagrégé par région et par sexe) Pourcentage de population ayant accès aux services de base (désagrégé par région et par sexe)	42% (en 2002)	A déterminer	Enquête sur les indicateurs Sociaux, DISED	Insuffisance de Ressources Humaines et financières, fortes catastrophes naturelles mise en œuvre de la politique de décentralisation
Effet Programme Pays 1 Les communautés de base identifient et mettent en œuvre des projets pour répondre à leurs besoins	Pourcentage de projets exécutés de manière satisfaisante et participative au niveau local, Pourcentage des femmes/ jeunes sont décideurs du processus d'identification et de mise en œuvre, Pourcentage des femmes /des jeunes faisant partie du groupe cible	A déterminer (évaluation pré-intervention à faire en 2007)	60%	Rapport périodique, Conseil Régional de Développement	Insuffisance et Ressources Humaines, mise en œuvre de la politique de décentralisation
Produits Programme Pays 1					
1.1- Les acteurs locaux (communautés, élus locaux, administration décentralisée) participent à la planification locale et à ses mécanismes de suivi évaluation	Nombre de régions ayant développé, mise en œuvre, suivi et évalué un plan de développement régional (PDR) de manière participative, les systèmes suivi-évaluation sont désagrégés par sexe	0	6	Rapport d'exécution, Conseil Régional de Développement	Insuffisance et Ressources Humaines, mise en œuvre de la politique de décentralisation
1.2- Les acteurs locaux sont capables d'identifier les besoins, de planifier, mettre en œuvre et faire le suivi évaluation des projets(y compris des projets environnementaux)	Proportion des acteurs locaux formés ayant identifiés et mis en œuvre un projet Nombre de structures de suivi-évaluation opérationnelles au niveau des Conseils Régionaux de Développement	0 0/6	60% 6/6	Rapport d'exécution, Conseil Régional de Développement (Agriculture, Santé, Education)	Insuffisance et Ressources Humaines, mise en œuvre de la politique de décentralisation
1.3- Les acteurs locaux participent davantage au fonctionnement des services, à la maintenance des infrastructures et à la gestion de leur environnement	Pourcentage d'infrastructures communautaires (postes de santé, écoles, infrastructures d'eau) maintenues fonctionnelles, Pourcentage des hommes/ femmes/ jeunes sélectionnés et formés	A déterminer	80%	Rapport d'exécution, Conseil Régional de Développement (Agriculture, Santé, Education)	Manque de coordination entre les secteurs au niveau local, forte participation et sensibilisation des communautés
1.4- Les communautés développent des micro projets permettant d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle	Nombre de micro projets de sécurité alimentaire exécutés de manière satisfaisante et participative, Pourcentage des femmes- décideurs des micro projets	A déterminer (par une évaluation de la situation initiale en 2007 ou 2008)	A déterminer dans le cadre de la planification initiale	Rapport d'exécution Présidence/ Cellule de Sécurité Alimentaire, Ministère de la Santé+ Ministère de l'Agriculture+ Ministère du Commerce	Insuffisance de Ressources Humaines, catastrophes naturelles
Effet Programme Pays 2 Un plus grand nombre de jeunes défavorisés s'insèrent mieux au niveau socio professionnel	Taux de chômage des jeunes de 20-29 ans bénéficiaires des appuis (à comparer avec la taux de chômage des jeunes du même groupe d'âge au niveau national) Pourcentage des opportunités professionnelles orientées vers des jeunes femmes-jeunes hommes	A déterminer (taux national)	➤ 20% de différence de taux de chômage des jeunes bénéficiaires par rapport aux taux national pour les jeunes	Enquête sur les indicateurs Sociaux, DISED+ Rapport DSPR, Primature (Education, Défense, Emploi)	Insuffisance de Ressources financières

Effets	Indicateurs	Donnée de base	Cible	Source de vérification et Responsable	Risques et hypothèses
Produits Programme Pays 2					
2.1- Une politique nationale de la jeunesse est développée, diffusée et suivie régulièrement	Existence d'une politique nationale de la jeunesse pertinente, élaborée de manière participative, mise en œuvre et suivie/ évaluée régulièrement, Budget désagrégé par sexe	0 (politique existante, mais ne répondant pas à tous les critères)	1	Document de politique, Ministère de la Jeunesse	Non application de la politique, surtout au niveau local Insuffisance de ressources mobilisées pour la mise en œuvre
2.2- Un plus grand nombre d'adolescents et jeunes défavorisés bénéficient d'une éducation de base complémentaire et de formation professionnelle adaptée	Nombre et % des adolescents et jeunes défavorisés (déscolarisés) ayant bénéficié d'une éducation de base complémentaire ou d'une formation professionnelle adaptée (désagrégé par âge, sexe et région)	A déterminer (par une appréciation de la situation initiale en 2007 ou 2008)	10%	Rapport DSPR, Primature (Education, Défense, Emploi)	Insuffisance de ressources financières (partenaires)
2.3- Les organisations de jeunesse sont renforcées et développent des activités sociales, sportives et culturelles	Pourcentage d'organisations de jeunesse ayant mis en œuvre des projets sociaux, sportifs ou culturels au profit de leur communauté et des autres jeunes (y compris de protection et d'assainissement de l'environnement) Nombre d'organisations décomposées de diverse couches sociales, des sexes et des régions	A déterminer (par une appréciation de la situation initiale en 2007 ou 2008)	80%	Annuaire des ONG, Ministère de la Promotion de la Femme + Ministère de la Jeunesse	
2.4 - Davantage d'adolescents et de jeunes ont acquis des compétences psychosociales de base pour prévenir le SIDA, l'abus du Khat, de tabac et de drogue	Méthode de vulgarisation élaboré et adopté selon des besoins des deux sexes ??? Nombre et % d'adolescents 13-19 ans ayant acquis des compétences psychosociales de base Pourcentage de jeunes (13-24 ans) qui déclarent consommer du khat ou le chicha Pourcentage des 15-24 ans déclarant avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport sexuel à risque	A déterminer Khat : 32% (G) Chicha : 14% (F) 45%	50% Khat: 20% (G) Chicha: 10% (F) 80%	Enquête ménage type EDIM 2, DISED+ enquêtes CAP+ statistiques MENESUP	
2.5- Les adolescents et jeunes ont accès à des services sociaux adaptés à leurs besoins	Nombre et Proportion d'adolescents et de jeunes fréquentant des services sociaux de qualité adaptés à leur besoin (CDC, services d'écoute...)	56% (CDC)	90%	Enquête CAP auprès des jeunes +Statistiques du Ministère de la Jeunesse et autres Ministères en charge de ces structures	Chômage des jeunes Ressources financières (en particulier pour augmenter l'accès à des services pour les jeunes)
Effet Programme Pays 3 Davantage de personnes parmi les plus défavorisées ont leur revenus augmenté	Nombre de personnes défavorisées qui ont leur revenu augmenté (hommes/ femmes, jeunes)	A déterminer	Augmentation de 30% (a confirmer par données de base)	Enquête sur les Indicateurs Sociaux, DISED+ Rapport DSPR, Primature (Education, Défense, Emploi)	Insuffisance de Ressources financières
Produits Programme Pays 3					
3.1- Plus de personnes parmi les plus défavorisées bénéficient de micro financement ou d'autres types d'appuis pour des Activités Génératrices de Revenus	Nombre de bénéficiaires de micro finances et micro-crédits (h / f et par zones)	A déterminer	Augmentation de 30% ? (a confirmer par données de base)	Rapports, Organismes de Financement (ex FSD, Banque Centrale, Agriculture/ Projet FIDA)	Ressources Financières
3.2- Les bénéficiaires de micro crédits sont mieux formés et suivis dans la gestion des AGR	Nombre et Proportion de bénéficiaires de micro-crédits suivis dans la gestion des AGR/ micro projets Taux de remboursement des micro-crédits désagrégés par sexe	A déterminer 90%	90% 90%	Rapports, Organismes de Financement (ex FSD, Banque Centrale, Agriculture/ Projet FIDA)	Ressources Financières pour appui au micro-crédit

UNDAF 2

Effets	Indicateurs	Données de base	Cible	Source de vérification et Responsable	Risques et hypothèses
Effet UNDAF 2 D'ici 2012, les populations vulnérables ont un meilleur accès et utilisent des services sociaux de base de qualité dans l'ensemble du pays	Pourcentage des populations vulnérables accès aux services sociaux désagrégé par sexe et d'après l'âge				
Effet Programme Pays 1 Les populations les plus vulnérables ont un meilleur accès et utilisent davantage les services de santé de base de qualité répondant à leur besoins	Taux de mortalité maternelle Taux de mortalité infantile Taux de mortalité Infanto-juvénile	594 pour 100 000 NV 67 pour mille 94 pour mille	PAPFAM 2002 EDIM 2006 EDIM 2006	
Produits des programmes pays 1					
1.1- les populations, en particuliers les plus vulnérables, adoptent des comportements favorables à la Santé	- Taux d'allaitement maternel exclusif - % de femmes âgées de 15-49 ans ayant de bonnes connaissances sur la prévention du VIH - % d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaires imprégnées - % des femmes soignées à cause de violence physique et / ou sexuelle - % des femmes pour les causes post-traumatiques	1,3% 17,9% 1,3%	40% 50% 60%	EDIM 2006 EDIM 2006 EDIM 2006	Hypothèses : - Stabilité politique et sociale maintenue - Engagement politique maintenu - Engagement des partenaires au développement maintenu Risques : - Instabilité politique et sociale dans le pays de la sous région - Faiblesse des capacités des institutions de mise en oeuvre
1.2- les femmes et les enfants de moins de 5 ans ont un meilleur accès et utilisent davantage le paquet minimum de services de santé de qualité curatifs et préventifs	- % d'enfants de 0-12 mois ayant reçu la troisième dose du vaccin DTC - % de cas sévères chez les enfants de 0-5 ans référés suite à l'évaluation des signes généraux de danger - % des accouchements assistés par un personnel qualifié - Nombre des sages-femmes recrutées et formées	56,0% 47,6% 92,9%	90% 80% 98%	EDIM 2006 Rapport de consultation OMS (2005) EDIM 2006	
1.3 - Politiques et stratégies nationales de lutte contre la malnutrition sont mises en oeuvre	- Taux de létalité chez les enfants de moins de 5 ans ayant une malnutrition aiguë sévère et pris en charge dans les structures de santé - Taux d'anémie chez les femmes enceintes - Taux de supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois	6% 	4%	Rapport Santé reproductive Rapport PCIME	
1.4 - les groupes vulnérables ont un meilleur accès et utilisent davantage les services de prévention et de prise en charge des maladies transmissibles, en particulier des IST/ SIDA Tuberculose et paludisme	- Pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral pour réduire le risque de transmission mère enfant - Taux de dépistage des tuberculeux BK+ parmi les adultes qui consultent pour Infection Respiratoire Aigue - Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans indiquant avoir été utilisé un préservatif lors du dernier partenaire non régulier, hors mariage	10%	Enquête à mener avant le début du présent UNDAF	

Effets	Indicateurs	Données de base	Cible	Source de vérification et Responsable	Risques et hypothèses
1.5- les politiques et stratégies nationales de lutte contre les maladies non-transmissibles sont mises en place et sont opérationnelles	- Programme national de santé mentale	0	1		
	- Programme national de prévention des handicaps	0	1		
	- Programme national de lutte contre les maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle...)	0	1		
	- Programme national de lutte contre la cécité	0	1		
1.6 - l'organisation du système de santé est amélioré	- Taux d'exécution du PNDS (taux d'application du paquet minimum, taux d'exécution de la politique des médicaments essentiels, taux d'exécution de la décentralisation)	?		Rapport d'évaluation du PNDS	
	- Taux d'exécution du PDRH	0			
	- Existence d'un plan de riposte aux urgences mis à jour chaque année	0			
Effet Programme Pays 2					
D'ici 2012, 93% des enfants d'âge scolaire (6-11 ans) fréquentent un service d'enseignement de base de qualité	Taux net de scolarisation par sexe	55,3%	90%	EDIM 2006 Et autres enquêtes et ménages	
Produits des Programmes Pays 2					
2.1- Les capacités d'accueil des structures scolaire et l'environnement scolaire sont améliorées	- Taux brut de scolarisation	54,8	93%	Cahier des indicateurs, MENESUP EDIM 2006 Evaluation des indicateurs des écoles amies des enfants, 2007 et 2012	
	- Ratio Filles/ Garçons dans l'enseignement primaire	0,86	1		
	- d'écoles ciblées offrant un environnement scolaire de qualité (avec label « amies des enfants ») -Réseau d'appui pour l'éducation des filles au niveau central, régional et local	A déterminer	80%		
2.2- Les déperditions en cours de scolarité sont réduites	Taux d'achèvement au primaire (filles/ garçons) (sans redoublement)	75%	83%	Cahier indicateurs, MENESUP, 2005 et 2012	
2.3- Les enfants de 4-5 ans des zones rurales et périurbaines auront un meilleur accès à l'éducation préscolaire	Taux de pré scolarisation des enfants de 4-5 ans	4,1%	16%	Cahier indicateurs, MENESUP, 2005 et 2012	
2.4 - Des stratégies d'école alternative sont développées	Nombre de centres proposant une éducation non formelle	A déterminer (évaluation à faire en 2007 ou 2008)	A déterminer	Cahier indicateurs, MENESUP, 2005 et 2012	
2.5- Les innovations pédagogiques ainsi que la formation et la supervision des enseignants sont renforcées	- Nombre d'enseignants qui appliquent les approches pédagogiques novatrices - Nombre des instituteurs (titulaires) et surveillants féminins sélectionnées et formées	A déterminer (évaluation à faire en 2007 ou 2008)	A déterminer	Cahier indicateurs, MENESUP, 2005 et 2012	

Effets	Indicateurs	Données de base	Cible	Source de vérification et Responsable	Risques et hypothèses
Effet Programme Pays 3 En 2012, les populations rurales ont un meilleur accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et appliquent les meilleurs pratiques d'hygiène	- Proportion de la population rurale ayant accès à une source d'eau potable - Proportion de la population rurale ayant accès aux services d'assainissement	52,2% 18,8%	75% 40%	MICS/ EDIM et autres enquêtes ménages	
Produits des programmes pays 3					
3.1- Plus de systèmes d'AEPA fonctionnent	Pourcentage des systèmes d'Alimentation en Eau Potable fonctionnel (forages, puits)	28%	70%	Inventaire des points d'eau : 2006 et 2012	
3.2 - La maintenance et la gestion des systèmes d'AEPA sont améliorées de façon durable	- Pourcentage de comités de gestion ayant la capacité requise pour gérer leur installation d'eau - Pourcentage de systèmes d'Alimentation en eau potable maintenus par les comités de gestion	3%	60%	Rapports d'activités du MAEM	
3.3- Les principaux acteurs du domaine de l'eau et de l'assainissement travaillent en synergie pour une harmonisation et une complémentarité des interventions	Existence et efficacité d'un mécanisme formel de coordination des interventions dont... % des femmes	0	1	Rapports d'activités du MAEM	
3.4 - Les élèves dans les écoles ciblées en milieu rural, disposent d'une source d'eau et adoptent de meilleures pratiques d'hygiène	Pourcentage d'écoles en milieu rural qui mettent en œuvre des programmes d'hygiène	A déterminer	80%	Rapports d'activités du Ministère de l'Education	
3.5- Les populations défavorisées autour des écoles ciblées adoptent de meilleures pratiques d'hygiène	Pourcentage de mères et pères de famille des villages ciblés adoptant de meilleures pratiques d'hygiène (lavage des mains avec savon, gestion des déchets et gestion de l'eau)	0%	50%	MICS/ EDIM et autres enquêtes ménages	

UNDAF 3

Effets	Indicateurs	Donnée de base	Cible	Source de vérification et Responsable	Risques et Hypothèses
<p>Effet UNDAF 3</p> <p>D'ici 2012, tous les acteurs nationaux élaborent et mettent en œuvre de manière participative et transparente des politiques de développement garantissant les droits humains</p>	<p>Nombre de stratégies nationales de développement (CLSP) formulées et mises en œuvre en étroite consultation avec la société civile, les régions et le secteur privé</p> <p>- Classification de Djibouti p.r.a. mesures de transparence internationale</p> <p>-Ratification du CEDAW (Convention sur l'Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des Femmes</p> <p>- Cadre institutionnel assurant les droits femmes et des filles</p> <p>- Nombre de projets de loi et d'arrêts du gouvernement</p> <p>- Constitution d'une commission de Droits Humains indépendante</p>	3 CSLP PNDIPED SNIFD	5	<p>Enquêtes et évaluations statistiques Stratégie Nationale</p> <p>Stratégies nationales Rapports des ministères sectoriels</p>	<p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de capacités des bénéficiaires dans la participation - Utilisation inadéquate des personnes formées - Déperditions des personnes formées - Absence de ressources financières et humaines
<p>Effet Programme Pays 1</p> <p>Toutes les institutions nationales, régionales, le secteur privé et la société civile participent à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de développement</p>	<p>- Nombre de stratégies nationales de développement (CLSP) formulées et mises en œuvre en étroite consultation avec la société civile, les régions et le secteur privé</p> <p>- Nombre d'acteurs habilités à participer à la formulation de politiques de développement à, tous les niveaux</p> <p>- Mise en place d'un cadre de concertation public/ privé</p> <p>- pourcentage des femmes dans le corps électifs</p>	3 A.D	5 A.D	<p>Stratégies Nationales et Sectorielles</p> <p>Rapport des ministères sectoriels</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de coordination interministérielle <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement politique - Formation assurée aux bénéficiaires - valorisation des personnes formées - Existence d'un plan de contingence - Révision du plan de contingence annuellement - Participation des personnes formées au processus de développement des politiques
Produits des programmes pays 1					
<p>1.1- Les capacités des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile pour concevoir et mettre en place des politiques de développement et de population intégrant les droits humains sont renforcées</p>	<p>- Nombre d'acteurs habilités à participer à la formulation de politiques de développement à, tous les niveaux</p> <p>- Nombre de politiques intégrant les droits humains formulées</p> <p>- Nombre des femmes et des organisations des jeunes participant</p>	A.D A.D	A.D A.D	Rapport des ministères sectoriels	
<p>1.2- Les acteurs nationaux font davantage preuve de transparence dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement (PNUD, UNFPA, UNICEF)</p>	<p>- Présence d'un système de transparence indépendant</p> <p>- Pourcentage de contrôles effectifs</p> <p>- Nombre de recommandations issues des contrôles mises en œuvre</p>	10 institutions contrôlées	La totalité des institutions nationales contrôlées	<p>Les rapports des institutions</p> <p>Le journal Officiel</p>	

Effets	Indicateurs	Donnée de base	Cible	Source de vérification et Responsable	Risques et Hypothèses
1.3- Les capacités nationales et locales en matière de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et causées par l'homme sont renforcées	- Le comité interministériel et le Secrétariat Exécutif de prévention et de gestion de catastrophes opérationnels - Nombre de formation et d'exercices de stimulations organisées - Nombre de régions ayant développé une stratégie locale de préparation et de réponse aux catastrophes	Pas de structure permanente opérationnelle 0	2 structures nationales en place aux niveaux national et local	Rapports du ministère responsable et des institutions régionales	
Effet Programme Pays 2 Les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques de développement sont fonctionnels et efficaces	Un cadre d'évaluation capable de suivre et évaluer les progrès dans la mise en œuvre de stratégies nationales de développement et des programmes sectoriels mis en place - Indicateurs par sexe au niveau politique, programme, projet et organisation	0 cadre de suivi opérationnel	1 cadre national en place et opérationnel	Rapport de l'institution et de la Primature	
Produits des programmes pays 2					
2.1- La stratégie nationale de développement de la statistique est mise en œuvre	- Un Conseil National de la Statistique opérationnel - Les annuaires statistiques disponibles à temps	0 Système Statistique national peu efficace et peu régulier	1 une structure nationale de production régulière de données	Enquêtes et rapports réguliers de la DISED Annuaire Statistique	Risques : - Insuffisance de ressources humaines et financières - Manque de coordination interministérielle
2.2- Un cadre efficace de coordination, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté est opérationnel	- Une structure de coordination de la lutte contre la pauvreté est mise en place - Nombre des femmes dans la structure de coordination - Rapports annuels de suivi disponibles	Aucun cadre de suivi opérationnel	1 unité nationale en place et opérationnelle	- Rapports de l'institution et des ministères - Rapports annuel du système de suivi et d'évaluation	
2.3 - Les capacités nationales de gestion et de coordination de l'aide au développement sont renforcées	- Montant global de l'aide au développement mobilisé - Taux d'absorption de l'aide au développement - Nombre des organisations des femmes formées	Peu de cadre formés dans la gestion et coordination de l'APD	50 cadres des structures concernées formés	Rapports des ministères, des institutions et des partenaires au développement	

Effets	Indicateurs	Donnée de base	Cible	Source de vérification et Responsable	Risques et Hypothèses
<p>Effet Programme Pays 3</p> <p>Les enfants et les femmes connaissant leurs droits et ont accès a des services de protection adéquats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de législations adéquates - Nombre de cas de saisir les tribunaux d'une affaire des femmes et / ou jeunes <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des femmes désignées dans les tribunaux - Nombre de campagnes sur les pratiques et coutumes préjudiciables - Nombre de services de protection mises en oeuvre 	<p>3</p> <p>Insuffisant</p> <p>Inexistant</p>	<p>A déterminer</p> <p>Couverture suffisante au niveau des groupes vulnérables</p> <p>7</p>	<p>Rapport suivi de l'application des conventions ratifiées</p> <p>Enquête</p>	<p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources humaines et financières - Manque d'engagement <ul style="list-style-type: none"> - Non couverture de certaines franchises de la société - Cas de violence non rapporte - Méconnaissance de leurs droits et devoirs <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de ressources humaines et financières <ul style="list-style-type: none"> - Engagement - Suivi et recherche active des cas de violence - Connaissance des droits et devoirs

Effets	Indicateurs	Donnée de base	Cible	Source de vérification et Responsable	Risques et Hypothèses
Produits des programmes pays 3					
3.1 - Les mécanismes nationaux de contrôle de l'application des conventions internationales liées aux droits humains sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Une commission nationale des droits humains est opérationnelle - Rapports périodiques sur l'internalisation des dispositions des conventions internationales publiés à temps - Proportion des recommandations de ces rapports mises en oeuvre 	<p>0 mécanisme national de suivi n'est en place</p> <p>0</p>	<p>Une commission nationale est mise en place</p> <p>50%</p>	<p>Rapports du ministère des droits humains</p> <p>Journal Officiel</p> <p>Rapport de suivi sur l'application des conventions</p>	
3.2 - Les femmes et les enfants sont informés de leurs droits	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagnes de sensibilisation sur le code de la famille effectuées - Nombre de femmes et d'enfants qui connaissent leurs droits - Pourcentage de la population d'accord sur les principe des droits égaux des hommes et des femmes - Taux d'enregistrement des naissances 	<p>Peu de femmes connaissent leurs droits</p> <p>Les enfants ne connaissent pas leurs droits</p>	<p>Un plus grand nombre de femmes et d'enfants (50%) connaissent leurs droits</p>	<p>Enquêtes</p> <p>Rapports sectoriels</p>	
3.3 - Les femmes et enfants sont mieux protégés contre toutes les formes de violences morales et physiques avec un cadre institutionnel pour assurer la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures de prise en charge mises en place et opérationnelles - Taux de prévalences MGFs chez les filles en âge scolaire - Mobilisation des fonds pour la stratégie d'abandon MGFs - Nombre d'hommes informés des droits de la femme et des enfants - Nombre d'enfants orphelins et vulnérables recevant gratuitement un soutien externe de base - Réduction des mariages prématurés - Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement - Proportion de sièges occupés par les femmes dans les organes de libéraux locaux - Taux de satisfaction des populations à la qualité des services publics rendus (h/ f) ratio hommes/ femmes au niveau des postes de décision 	<p>Aucune structure de prise en charge en place</p> <p>-25% n'ont pas d'acte de naissance</p> <p>Taux de prévalences MGFs chez les filles en âge scolaire est de 55% (Source Enquête médecine scolaire)</p>	<p>5 structures en place</p> <p>70% Plan d'Action MGFs financé</p> <p>10% n'ont pas d'acte de naissance</p> <p>Prévalence MGF chez les filles en âge scolaire réduite de 20%</p>	<p>Rapports d'activité des structures</p> <p>Enquêtes</p> <p>Rapport évaluation mise en oeuvre stratégie abandon MGFs</p>	
3.4 - Les groupes vulnérables, en particuliers les femmes, les enfants et les réfugiés ont un meilleur accès à la justice	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demande d'aides juridictionnelles satisfaites par la justice - Nombre de formations dispensées effectuées au Tribunal du Statut du Personnel - Durée moyenne de traitement des dossiers au niveau des cours et tribunaux - Ratio population/ juges 	<p>Aucune aide juridictionnelle fournies aux groupes vulnérables</p>	<p>Aide juridictionnelle mise à disposition aux groupes vulnérables</p>	<p>Rapports des Ministères (justice et promotion femme, Emploi et solidarité nationale)</p>	

ANNEXE 3

Calendrier de suivi-évaluation du cycle UNDAF 2008-2012

	Actions	2008	2009	2010	2011	2012
Activités de S-E	Enquêtes/ Etudes/ Recensement	Recensement de la population Rapport national Développement humain	EDAM-IS	EDIM 2 (1 ^{er} semestre) DHS-EDS Rapport national Développement humain		
	Système de Suivi	Annuaire statistiques Education, Santé, Eau	Annuaire statistiques sectoriels Rapport OMD	Annuaire statistiques sectoriels	Annuaire statistiques sectoriels Rapport OMD	Annuaire statistiques sectoriels
	Evaluation			Evaluation Programmes Pays		
	Revue	Revue annuelle conjointe UNDAF	Revue annuelle conjointe UNDAF	Revue annuelle conjointe UNDAF	Revue Finale de l'UNDAF	
Références de planification	Etapas évaluations UNDAF			Evaluation Programmes Pays		
	Renforcement des capacités	Appui aux systèmes statistiques nationaux Développement des capacités de programmation	Appui aux systèmes statistiques nationaux Développement des capacités de programmation	Appui aux systèmes statistiques nationaux Développement des capacités de programmation	Appui aux systèmes statistiques nationaux Développement des capacités de programmation	Appui aux systèmes statistiques nationaux Développement des capacités de programmation
	Utilisation de l'information	Djib Info Mise à jour INDE	Djib Info	Djib Info	Djib Info Mise à jour INDE Mise à jour DSPR	Djib Info Mise à jour PNDS
	Activités de suivi et évaluation des partenaires	Réunions des différents groupes sectoriels (GPE, GPS, GPG) Rapport annuel sur décaissement	Réunions des différents groupes sectoriels (GPE, GPS, GPG) Rapport annuel sur décaissement	Réunions des différents groupes sectoriels (GPE, GPS, GPG) Rapport annuel sur décaissement	Réunions des différents groupes sectoriels (GPE, GPS, GPG) Rapport annuel sur décaissement	Réunions des différents groupes sectoriels (GPE, GPS, GPG) Rapport annuel sur décaissement

ANNEXE 4

Répartition des ressources pour UNDAF 2008-2012 par produit (milliers USD)

Programme	Produits	UNHCR		WFP		UNICEF		UNDP		WHO		UNFPA		UNESCO		UNIDO		FAO	
		Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser
1.1. Tous les acteurs (gouvernement, parlement, secteur privé, régions, société civile) participent à la formulation des politiques de développement.	1.1.1 Les capacités des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile pour concevoir et mettre en place des politiques de développement et de population intégrant les droits humains sont renforcées (PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS, UNESCO, UNIDO, FAO)					30	0	600	700	700	70	200	200	20	50	20	80		240
	1.1.2 Les acteurs nationaux font davantage preuve de transparence dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement (PNUD, UNICEF)			0	100			500	500	500									
	1.1.3 Les capacités nationales et locales en matière de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et causées par l'homme sont renforcées (PNUD, PAM, OMS, UNICEF, UNHCR, FAO)				100	150			200	1,100	150								
1.2 Les mécanismes de suivi et d'évaluation fonctionnels et efficaces.	1.2.1 Un système d'information, de collecte, de traitement et de diffusion des données socio-économiques est opérationnel et accessible (PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS, UNESCO)					50	250	500	750	75					10	100			
	1.2.2 Un cadre efficace de coordination, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté est opérationnel (PNUD, UNICEF)			20	30			500	500										
	1.2.3 Les capacités nationales de gestion et de coordination de l'aide au développement sont renforcées (PNUD, UNICEF)			30	20			150	200										

EFFET Programme	Produits	1.3 Les enfants et les femmes connaissant leurs droits et ont accès à des services de protection adéquats.	1.3.1 les mécanismes nationaux de contrôle de l'application des conventions internationales liées aux droits humains sont renforcés ; (PNUD, UNICEF, UNHCR, UNESCO)	1.3.2. Les femmes et les enfants sont informés de leurs droits (UNFPA, UNICEF, UNHCR);	1.3.3 les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes les formes de violences morales et physiques ; (UNFPA, UNICEF, UNHCR)	1.3.4 les communautés vulnérables ont un meilleur accès à la justice. (PNUD, UNICEF);	UNHCR	Propres	à mobiliser	500	500	800	WFP	Propres	à mobiliser	UNICEF	Propres	à mobiliser	30	20	800	100	500	150	80	40	150	50	UNDP	Propres	à mobiliser	200	300	150	50	WHO	Propres	à mobiliser	100	100	150	UNFPA	Propres	à mobiliser	100	100	UNESCO	Propres	à mobiliser	10	30	UNIDO	Propres	à mobiliser	FAO	Propres	à mobiliser
--------------------	----------	--	---	--	---	---	-------	---------	-------------	-----	-----	-----	-----	---------	-------------	--------	---------	-------------	----	----	-----	-----	-----	-----	----	----	-----	----	------	---------	-------------	-----	-----	-----	----	-----	---------	-------------	-----	-----	-----	-------	---------	-------------	-----	-----	--------	---------	-------------	----	----	-------	---------	-------------	-----	---------	-------------

EFFET Programme	Produits	UNHCR		WFP		UNICEF		UNDP		WHO		UNFPA		UNESCO		UNIDO		FAO	
		Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser
2.1 L'ensemble du secteur de la santé offre des prestations de qualité répondant aux besoins des populations, en particulier les plus vulnérables qui les utilisent	2.1.1 Les populations, en particulier les plus vulnérables, adoptent des comportements favorables à la Santé (UNHCR, UNICEF, FNUAP, OMS, UNESCO)		200			100	300			160	120	150	150	10	50				
	2.1.2 Les femmes et les enfants de moins de 5 ans ont un meilleur accès et utilisent davantage le paquet minimum de services de santé de qualité curatifs et préventifs (OMS, UNICEF, FNUAP, PAM, UNHCR, UNESCO)		800		2,350	250	1,200			200	2,500	800	1,000	10	25				
	1.3 Les groupes vulnérables ont un meilleur accès et utilisent davantage les services de prévention et de prise en charge des maladies transmissibles, en particulier des IST / Sida (OMS, UNICEF, PAM, UNHCR, FNUAP, UNDP, FAO)		200			1,500	150	650	100	300	450	900	50	50					50
	1.4 Politiques et stratégies nationales de lutte contre la malnutrition sont mises en place et opérationnelles (OMS, UNICEF, FAO)						100	500			60	120			20	30			865
	1.5 Les politiques et stratégies nationales de lutte contre les maladies non transmissibles sont mises en place (OMS);						0	0			25	100							
	1.6 L'organisation du système de santé est améliorée (OMS, UNICEF)						100				115	300							

Produits	Programme	UNHCR	WFP		UNICEF		UNDP		WHO		UNFPA		UNESCO		UNIDO		FAO				
			Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser			
3.1 Plus de systèmes d'AEPA en milieu rural fonctionnant (UNICEF, PNUD, FAO)	2.3 En 2012, les populations rurales ont un meilleur accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et appliquent les meilleures pratiques d'hygiène				0	1,250	80	150											679		
3.2 La maintenance et la gestion des systèmes d'AEPA sont améliorées de façon durable (UNHCR, UNICEF, OMS, FAO)					0	250			50	100									250		
3.3 Les principaux acteurs du domaine de l'eau et de l'assainissement travaillent en synergie pour une meilleure promotion des investissements (PAM, UNICEF, FAO)																			258,9		
3.4 Les élèves dans les écoles adoptent de meilleures pratiques d'hygiène (UNHCR, UNICEF, UNESCO).					30	150								15	50						
3.5 Les populations défavorisées adoptent de meilleures pratiques d'hygiène (UNHCR, UNICEF)																					

Effet UNDAF 3 : D'ici 2012, les communautés de base les plus défavorisées sont davantage engagées dans le processus d'amélioration de leurs conditions de vie	EFFET Programme	Produits																					
3.1 Les communautés de base identifient et mettent en œuvre des projets pour répondre à leurs besoins		Produits																					
			1.1 Les acteurs locaux (communauté, élus locaux, administration décentralisée) participent à la planification locale et à ses mécanismes de suivi évaluation (PNUD, OMS, UNFPA, UNICEF)																				
			1.2 Les acteurs locaux sont capables d'identifier les besoins, de planifier, mettre en œuvre et faire le suivi évaluation des projets, y compris des projets environnementaux (PNUD, OMS, UNICEF, PAM, UNFPA, UNHCR, FAO)																				
			1.3 Les acteurs locaux participent davantage au fonctionnement des services, à la maintenance des infrastructures et à la gestion de leur environnement (PNUD, OMS, UNICEF, UNFPA, UNHCR, UNESCO)																				
			1.4 Les communautés développent des microprojets permettant d'assurer leur sécurité alimentaire (PNUD, OMS, PAM, UNHCR)																				

Programme	Produits	UNHCR		WFP		UNICEF		UNDP		WHO		UNFPA		UNESCO		UNIDO		FAO							
		à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres	à mobiliser	Propres						
EFFET	niveau socio professionnel de jeunes défavorisés s'insèrent mieux au																								
3.2 Un plus grand nombre de personnes défavorisées ont leur revenu augmenté	2.1 Une politique nationale de la jeunesse est développée, diffusée et suivie régulièrement (UNICEF, PNUD, OMS, UNFPA) 2.2 Un plus grand nombre d'adolescents et jeunes défavorisés bénéficient d'une éducation de base complémentaire et de formation professionnelle adaptée (UNICEF, UNHCR, UNESCO, BIT) 2.3 Les organisations de jeunesse sont renforcées et développent des activités sociales, sportives et culturelles (UNICEF, UNHCR, OMS) 2.4 Davantage d'adolescents et de jeunes ont acquis des compétences psychosociales de base pour prévenir le Sida, l'abus de Khaf, de tabac et de drogue (OMS, UNICEF, UNESCO, UNHCR) 2.5 les adolescents et jeunes ont accès à des services de santé et de prévention adaptés à leurs besoins (OMS, UNICEF, UNHCR, UNFPA) 3.1 Plus de personnes parmi les plus défavorisées bénéficient de micro financement ou d'autres types d'appuis pour des AGR (PNUD, OMS, UNHCR, FIDA, UNESCO) 3.2 Les bénéficiaires de micro crédit sont mieux formés et suivis dans la gestion des AGR (PNUD, OMS, UNHCR, FIDA, UNIDO)																								
3.3 Davantage de personnes parmi les plus défavorisées ont leur revenu augmenté																									

	UNHCR	WFP	UNICEF	UNDP	WHO	UNFPA	UNESCO	UNIDO	FAO
Total par produit	0	0	2 450 000	3 670 000	1 610 000	1 899 750	610 000	40 000	0
Coûts cross sectoriels:	0	0	1 000 000	0	1 000 000	250	0	0	0
Ressources	0	0	3 450 000	3 670 000	2 610 000	1 900 000	180 000	40 000	0
Total par Agence	5 725 000	1 1684 000	12 200 000	10 150 000	5 995 000	4 199 750	790 000	5 120 000	2 761 900
Propres	Total Général:								
\$11 850 000	\$60 875 900								
19,47%	à Mobiliser								
	\$49 025 900								
	80,53%								

ANNEXE 5

Tableau comparatif des OMD et des objectifs du CSLP

Objectifs OMD	Objectifs DSRP
<p>1-Eliminer l'extrême pauvreté</p> <p>-Réduire de moitié d'ici à 2105 la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour</p> <p>-Réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population qui souffre de la faim</p> <p>2-Assurer une éducation primaire pour tous</p> <p>-Donner d'ici à 2015 à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires</p> <p>3-Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> <p>-Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2010, et si possible à tous les niveaux d'ici à 2015 au plus tard</p> <p>4-Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans</p> <p>-Réduire de deux tiers d'ici à 2015 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p> <p>5-Améliorer la santé maternelle</p> <p>-Réduire de trois quarts d'ici à 2015 le taux de mortalité maternelle</p> <p>6-Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies</p> <p>-D'ici à 2015 avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle</p> <p>-D'ici à 2015 avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle</p>	<p>1-Relancer la croissance économique</p> <p>- Stabiliser le cadre macro économique</p> <p>- Promouvoir un environnement favorable à l'investissement privé</p> <p>- Positionner Djibouti comme place commerciale, financière et économique de référence dans la région</p> <p>- Développer de nouvelles sources de croissance</p> <p>2- Promouvoir le développement progressif des ressources humaines</p> <p>-Améliorer l'accès et la qualité à tous les niveaux et garantir un accès équitable et sans restriction à une éducation fondamentale efficace</p> <p>-Accroître significativement l'accès à la santé notamment pour les populations pauvres et améliorer la qualité des soins et l'équité du système. <i>(A noter que cet objectif vise l'amélioration du taux de prévalence du paludisme - des cas de tuberculose détectés et soignés - du taux de mortalité infantile - du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans - du taux de couverture vaccinale – du nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale - du taux de mortalité maternelle - la proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié - du taux de prévalence contraceptive chez les femmes en âge de procréer - du taux de prévalence du VIH/SIDA...)</i></p> <p>-Promouvoir le rôle de la femme dans le processus de développement</p> <p>-Promouvoir l'emploi et des activités génératrices de revenus</p> <p>-Protéger les couches vulnérables de la population</p>

<p>7-Assurer un environnement durable</p> <p>-Réduire de moitié d'ici à 2015 le % de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable</p> <p>-Réussir d'ici à 2015 à améliorer sensiblement la vie des habitants de taudis</p> <p>8-Mettre en place en partenariat mondial pour le développement</p> <p>-Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert et non discriminatoire</p> <p>-S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés</p> <p>-Répondre aux besoins particuliers des petits états insulaires en développement</p> <p>-Traiter globalement le problème de la dette des pays en voie de développement</p> <p>-En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile</p> <p>-En coopération avec l'industrie pharmaceutique rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables</p> <p>-En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages de nouvelles technologies, en particulier les NTIC soient accordés à tous</p>	<p>3- Susciter un développement local durable et améliorer l'accès à l'eau potable et aux services universels</p> <p>-Aménager le territoire et favoriser le développement local</p> <p>-Assurer le développement urbain intégré et promouvoir l'habitat social</p> <p>-Assurer l'accès des pauvres à l'eau potable</p> <p>-Développer les transports publics urbains et interurbains</p> <p>-Assurer une disponibilité en eau suffisante pour l'alimentation des populations, du cheptel et le développement des activités génératrices des revenus</p> <p>-Développer les secteurs productifs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche</p> <p>-Renforcer la sécurité alimentaire</p> <p>-Développer les infrastructures rurales</p> <p>-Assurer l'accès aux services universels de base</p> <p>-Assurer la prévention et la gestion des catastrophes</p> <p>4-Promouvoir une bonne gouvernance, renforcer la démocratie, la décentralisation et la gestion transparente des ressources publiques</p> <p>- Consolider les acquis démocratiques</p> <p>- Promouvoir la bonne gouvernance locale et le développement participatif</p> <p>- Mettre en place une justice proche du citoyen pour un accès égal à tous</p> <p>- Rapprocher l'administration des citoyens, développer les capacités du secteur public et moderniser l'administration</p> <p>- Promouvoir la bonne gouvernance économique et financière</p> <p>- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</p>
--	---